



L'ACOMARIN

REVUE DES MEMBRES DE L'ACOMAR N° 237 septembre 2022



Association Centrale d'Officiers Mariniers et de Marins de Réserve



Entrez dans le futur

Dassault Aviation, Dassault Systèmes, Groupe Figaro,
Immobilière Dassault, Château Dassault, Artcurial



Industrie aéronautique, haute technologie numérique et programmes de mécénat pour la recherche scientifique médicale de pointe : depuis plusieurs décennies, les femmes et les hommes du Groupe Dassault partagent cette passion pour l'innovation et poussent sans cesse les frontières de l'excellence.

Future Now

www.dassault.com

 **GROUPE
DASSAULT**

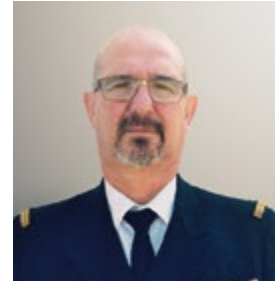


ACOMAR

Éditorial

ACOMARIN 237

Après plus de 24 mois d'absences et d'impossibilités de se retrouver en présentiel, nous pouvons « enfin » se retrouver en face-à-face. Nous avons pu, malgré tout continuer, en visioconférences, nos activités de gestion de l'Association.



Je vous demande d'avoir une pensée à la mémoire de nos camarades disparus de la Covid19 ou lié à leur âge... Je préfère ne pas m'étendre dessus. J'ai une pensée toute particulière pour notre ami et qui fût en son temps une cheville ouvrière de l'Acomar, notre ami Olivero qui fut membre de l'Acomar et son président national à l'époque où celle-ci n'était qu'une Amicale. Que notre Dieu des mers et océans le prenne en ses vagues d'écume et le berce pour l'éternité.

Ces empêchements indépendants de notre bonne volonté, ne nous ont pas fait oublier qui nous sommes, ni notre devoir envers tous nos adhérents et membres de l'Acomar. La gestion, même chaotique fut un travail de longue haleine pour tous les membres du bureau. L'éloignement physique fut un frein qui ne nous a pas arrêtés dans nos actions.

Malgré de nombreuses difficultés juridiques liées à la pandémie, l'association peut repartir de plus belle. Nous avons continué d'avancer, de renouveler nos instances dirigeantes, d'avoir de nouveaux administrateurs. Nous devons relancer l'Acomar d'avant la Covid 19 afin de lui rendre la place qui est la sienne.

Quelques nouveaux projets font surface et commencent à émerger pour nos adhérents et les récompenser de leur fidélité à nos valeurs comme le résume haut et fort notre devise « S'unir pour Servir ».

Nous avons aussi pu, par moments, être présents sur certaines opportunités de cérémonies patriotiques ou officielles. Même si notre nombre fut minime, notre présence, elle ne le fut pas. Chacun a pu et su prendre les mesures localement pour continuer à exister au mieux.

Certains d'entre nous ont pu tirer leur épingle du jeu et je les en félicite très sincèrement. Ils ont su braver les obstacles et l'adversité de cette pandémie pour assister aux quelques rassemblements ou nous pouvions et devons être présents.

Que ce soit seul ou à plusieurs nous n'avons été que peu oubliés. Nombres d'invitations nous sont parvenues par emails ou courriers et chaque fois nous y avons répondu par notre présence effective.

Aujourd'hui, le retour à une quasi-normalité va nous permettre de repartir de bons pieds et de pouvoir être à nouveau sur le terrain. N'oublions pas de faire savoir aux autorités locales et mairies que nous serons toujours présents dans le devoir de mémoire. Faisons acte de présence et montrons nous aussi souvent que possible.

L'Acomar est et reste une des associations actives et représentatives. Elle fut absente momentanément sur le devant de la scène mais n'est nullement moribonde.

Continuez malgré tout à prendre soin de vous et de vos familles et amis. N'oubliez pas le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Restons fidèles à notre devise « S'UNIR POUR SERVIR ».

MP (R) Pascal Gosciniak

Président National

Sommaire

Éditorial	1
Annuaire	3
Assemblée générale nationale	6
Infos diverses	15
Nécrologie	24
Souvenirs	26
La vie des sections	28

ACOMAR

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or
CS 40300 – 94114 Arcueil Cedex
Tél.: +33 (0) 171 360 417
acomar.association@sfr.fr

DIRECTION

Pascal GOSCINIACK
Rédacteur en chef
Philippe CHOVET

Comité de rédaction

Philippe CHOVET
Pascal GOSCINIACK

Site Web

www.acomar.org

Webmaster

Jean-Claude MERLE

Commission paritaire

en cours

Graphiste - Mise en pages

Jean-Marc LEROUTIER
06 08 48 85 47

Imprimerie

Service de Diffusion de la Gendarmerie
(SDG)

Abonnement annuel : 17 €

ISSN

ACOMAR

Fondée le 11 avril 1932 - Régie par la loi de juillet 1901

Affiliée à la FLAMME (Reconnue d'utilité publique)

Membre de la Commission armées-jeunesse

Partenaire de la Réserve Citoyenne

Partenaire de la Commission armées-jeunesse

Signataire d'une Convention de partenariat avec la Marine nationale

Signataire d'une convention de partenariat avec l'ONAC

Signataire d'une convention de partenariat avec le Souvenir Français

Titulaire de la Médaille d'Or du Mérite Civique n° 0.3710 (1955)

ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Monsieur le Chef d'État-major de la Marine

COMITÉ D'HONNEUR

Messieurs BAYOL, DEPLEDT, FAVRY, LE MANANACH, OLIVRO (+), Ph. ROI (+), SALOMON, SUBERVIE, FOURNIER, ORSINI

MEMBRES D'HONNEUR

Messieurs les Contre-amiraux BONBON (+), COSTAGLIOLA, DE MAINTENANT, GAUTHIER (+), GOUVA (+), HEGER, LEPEU (+), VIDAL DE LA BLACHE (+), LAJOUS. Monsieur le capitaine de frégate GUERLESQUIN, Messieurs les Officiers en Chef des Équipes LEPAGNOT (+), LEVESQUE, Monsieur le Préfet DI CHIARA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU

Président national	Pascal GOSCINIAK
1^{er} vice-président	Philippe CHOVET
2^e vice-président	Guy Barrault
Secrétaire national	Gérard DESRUES
Secrétaire national adjoint	Jean-Luc MAILLOT
Trésorier national	Éric FRAISSE
• Rédacteur de la revue	Philippe CHOVET
• Fichier national	Gérard DESRUES

LES ADMINISTRATEURS

– Premier collège au titre des « Sections » :

Grand Est : Jean-Luc Maillot (suppléant Pascal Jardin)- **Bouches-du-Rhône - Var-Alpes Maritimes** : Philippe Chovet (suppléant Dominique Christensen)- **Drôme-Ardèche** : Gérard Vinson (suppléant Jean-Christian Martin)- **Île-de-France** : Guy Barrault (suppléant Michel Fourré) – **Île de La Réunion** : Sébastien Denger- **Val de Loire** : Pascal Gosciniak (suppléant Mikhaël Gosciniak)- **Nord/Pas-de-Calais**: Gérard Desrues (suppléant Jean-Yves Depuydt)- **Rhône-Alpes nord** : Jean-François Fournier (suppléant Christian Barbot).

– Deuxième collège à titre « Individuels » :

Nicole BEDEL.- Laurent Berhault (suppléant Cartier Pascal) - Éric Fraisse - Alain Kleimberg (suppléant Michel Bazier) - Christian MIR - Jean-Louis Jacquemin.

WEBMASTER

Jean-Claude MERLE



BUREAU NATIONAL

PRÉSIDENT



**MP Pascal
GOSCINIAK**

1^{er} vice-président



MP Philippe Chovet

2^e vice-président



PM Guy Barrault

Secrétaire



MJR Gérard Desrues

Trésorier



MT Éric Fraisse

Secrétaire adjoint



MP Jean-Luc Maillot

Président national	Pascal GOSCINIAK
Vice-présidents	Philippe CHOVET Guy BARRAULT
Secrétaire national	Gérard DESRUES
Secrétaires adjoints	Jean-Luc MAILLOT
Trésorier national	Éric FRAISSE
	
Conseillers du Président	Laurent BERHAULT Nicole BEDEL
Chargés de mission	Alain KLEIMBERG Maître AVERSANO

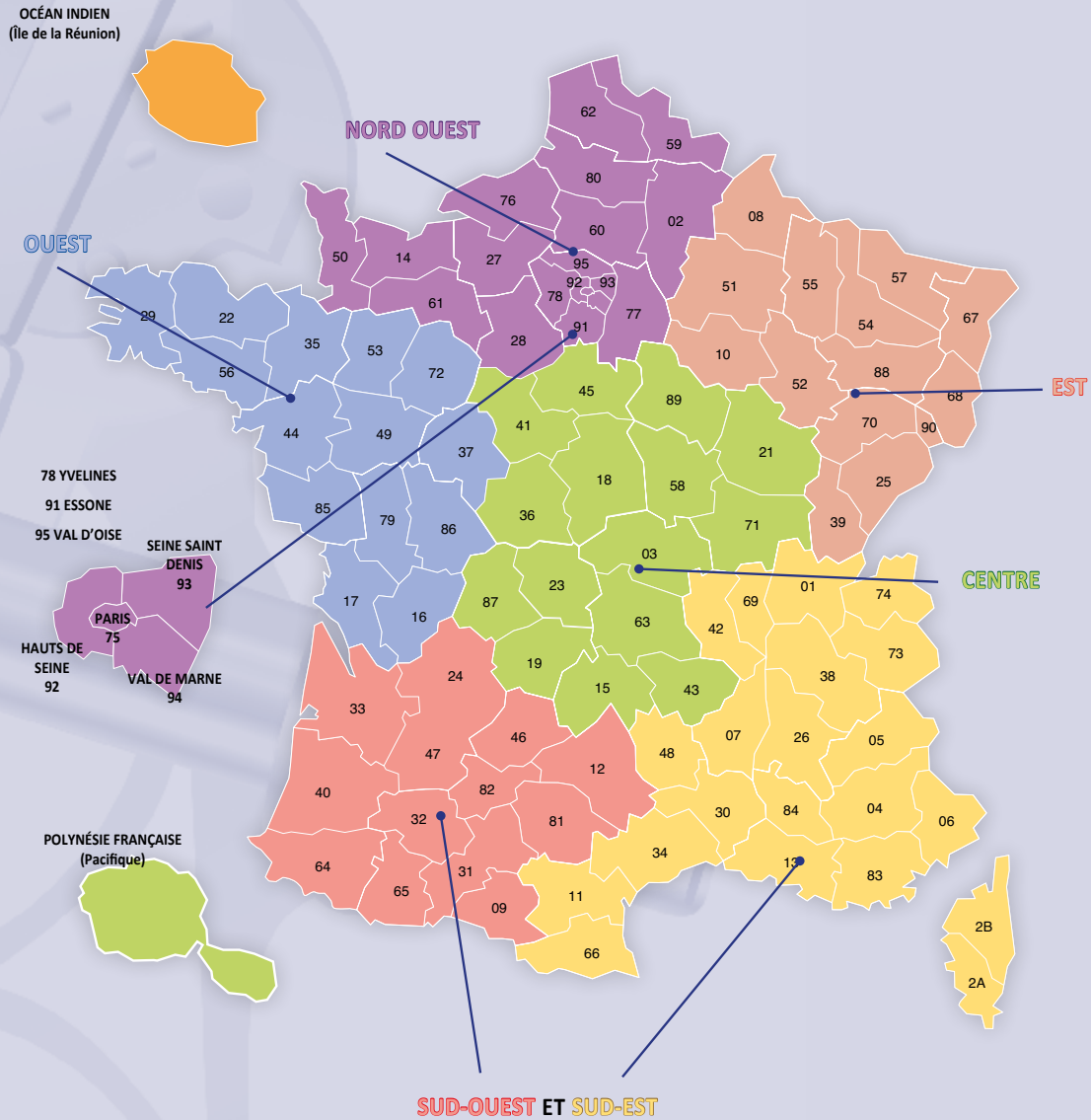
Les sections et les présidents délégués

Départements couverts	Président délégué	Contact
BOUCHES-DU-RHÔNE 04 - 05 - 11 - 13 - 30 - 48	Philippe CHOVET	acomar13@free.fr
DRÔME/ARDÈCHE 26 - 07	Gérard VINSON	gerard-vinson@orange.fr
GRAND EST 54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88 - 90	Jean-Luc MAILLOT	akleimberg@gmail.com
ÎLE-DE-FRANCE 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95	Guy BARRAULT	acomar.pidf@laposte.net
ÎLE DE LA RÉUNION 974	Sébastien DENGER	dengersebastien@gmail.com
VAL DE LOIRE 36 - 37 - 41 - 45 - 49	Pascal GOSCINIAK	pdt.acomar.37@orange.fr
LOIRET/LOIR & CHER 41 - 45	Robert MOISAN	moisane.robert@orange.fr
NORD/PAS-DE-CALAIS 59 - 62	Jean-Yves DEPUYDT	acomar.presidentdelegue59-62@outlook.fr
POLYNÉSIE FRANÇAISE 987	Michel GOMEZ	acoram.acomar.pf@gmail.com
RHÔNE/ALPES NORD 01 - 38 - 42 - 69 - 73 - 74	Jérôme MAGNIER	acomar.ran.psdtdelégue@gmail.com

Les représentants accrédités départementaux

Départements couverts	Représentant	Contact
ALPES-MARITIMES 06	Yves ASCIONE	amiralasc@hotmail.fr
AUVERGNE 03 - 43 - 63	Gilles POLI	acomarauvergne@gmail.com
AVEYRON 12	Jean-Claude TITTON	jan.titton@orange.fr
EURE & LOIRE 28	Jean-Yves COMBES	acomar28@gmail.com
CANTAL 15	Jean-Paul COULOMB	jipe1586@gmail.com
HAUTE-GARONNE 31	Bernard SERVANT	bernard.servant0817@orange.fr
HAUTE-VIENNE 87	Lou-Estéban GIRAULT	acomar.rda87@gmail.com
JURA 39	Reynald GRIPON	the-admiral@wanadoo.fr
LANDES - PYRÉNÉES ATLANTIQUES 33 - 40 - 64	Philippe JASSAUD	acomar33-40@orange.fr
MORBIHAN 56	Julien GACHET	acomarrda56@outlook.fr
PYRÉNÉES ORIENTALES 66	Philippe CHOMETTE	acomar.rda66@gmail.com
SEINE ET MARNE 77	Jean-Antoine MOLES	acomar.rda77@gmail.com
TARN 81	Jean-Pierre BALASSE	jean-pierre.balasse@orange.fr
TERRITOIRE DE BELFORT 90	André JOST	andrejost1958@gmail.com
VAR 83	Franck MARCOURT	fraher83@free.fr
VAUCLUSE 84	Christian MIR	mirchristian@orange.fr

Les délégués nationaux



Nord Ouest] Gérard Desrues	acomar-delegue.nordouest@orange.fr
Ouest		
Est	Alain Kleimberg	kleimberg@sfr.fr
Sud Est	Philippe Chovet	acomar13@free.fr
Sud Ouest	Philippe Chovet	acomar13@free.fr
Centre	Gérard Desrues	acomar-secretaire.national@orange.fr
Océan Indien	Jean-Louis Jacquemin	j.l.jacquemin974@gmail.com

Les délégués régionaux

Centre Sud	Haute-Vienne	Philippe Riboullet	acomar13@free.fr
	Corrèze		
	Creuse		



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

LES 90 ANS

Après bien des vicissitudes liées à la tempête sanitaire ayant balayé la planète par vagues successives, et suite aux annulations de 2020 puis 2021, l'Assemblée Générale Nationale de l'ACOMAR s'est tenue à Strasbourg les 4 et 5 mars 2022.

Ce millésime était d'importance, l'Association Centrale d'Officiers mariniers et de MARins de Réserve fêtant son 90^e anniversaire (ACOMAR 1932). Elle revenait aussi une nouvelle fois à Strasbourg où s'était tenu, dès mars 1939, son tout premier congrès en terre alsacienne... C'est ainsi que nous avons célébré, conjointement, le jubilé de l'ACOMAR et le 85^e anniversaire de la section hôte (ACOMAR Strasbourg 1937).

Longtemps région frontière et donc disputée par les puissances, située entre le Rhin et les Vosges, jouxtant l'Allemagne et la Suisse, et donc disputée par les puissances, l'Alsace est aujourd'hui une région stratégique au cœur de l'Europe. Elle a gardé des influences, des divisions et des conflits passés une sorte de double culture qui caractérise l'espace rhénan, et que le voyageur distingue immédiatement

dans son dialecte encore vivace et sa toponymie, dans son patrimoine architectural, dans son goût pour la gastronomie, dans beaucoup de ses coutumes, dans un attachement marqué aux paysages et à l'environnement. Bien enracinée dans ses traditions, l'Alsace n'en est pas moins une des régions les plus dynamiques et plurielles de France comme d'Europe.

Notre AGN s'est déroulée dans les salons du Cercle Militaire Broglie de la GSBdD de Strasbourg-Haguenau. Organisatrice de l'évènement, la section ACOMAR grand Est s'est largement mobilisée afin d'assurer dans les meilleures conditions, l'accueil des autres sections avec leurs drapeaux, de métropole essentiellement. Nos camarades d'Outre-mer, océan indien et pacifique, pour qui les choses restaient encore assez compliquées question transport notamment... étaient du coup représentés

En préambule de cette manifestation, dès vendredi après-midi, nous avons débuté par une visite du Parlement européen, institution politique plurilingue et internationale dont nous tenons à rappeler que son siège est bel et bien



NALE STRASBOURG MARS 2022

DE L'ACOMAR

à Strasbourg. C'est là que se tiennent les douze sessions mensuelles, y compris celle pendant laquelle est décidé le budget annuel de l'Union!

Le Parlement européen est né de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui est ainsi devenue l'assemblée englobant les trois communautés européennes supranationales qui existaient à l'époque. Cette assemblée a ensuite pris le nom de « Parlement européen ». Au fil des ans, l'institution, dont les députés sont élus directement depuis 1979, a connu de profondes mutations: d'une assemblée composée de membres nommés, elle s'est transformée en un parlement élu qui est reconnu comme un acteur politique majeur de l'Union européenne. L'Assemblée commune de la CECA a été élargie pour englober l'ensemble des trois communautés. Cette nouvelle assemblée, qui comportait alors 142 membres, a tenu sa première session le 19 mars 1958 à Strasbourg, sous le nom d'« Assemblée parlementaire européenne » pour ensuite, le 30 mars 1962, prendre le nom de « Parlement européen ». Sur proposition du Parlement, le Conseil européen a adopté, le 28 juin 2018,

une décision fixant la composition du Parlement européen après les élections de 2019. Le Parlement européen est composé de 705 députés élus dans les 27 pays membres de l'Union européenne élargie dont France 79. Depuis 1979, les députés sont élus au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans. Prochaines élections en 2024.

Les inévitables contrôles de sécurité effectués, nous avons été accueillis dans la cour centrale par Madame Fabienne Keller, députée européenne et ce que l'on sait moins, Officier de Réserve de la Marine: CC (H). Confortablement installés dans l'une des salles des commissions, l'intervention de notre eurodéputé nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement des institutions de l'Union européenne et celui du Parlement européen, comme l'impact de ces politiques sur les territoires. L'auditoire se montra très intéressé par ses travaux au sein des Commissions (Libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures ainsi que celle du Budget), ses interventions dans diverses Délégations ainsi que sa récente nomination en tant que quatrième questeur du Parlement. Après un passionnant échange avec l'auditoire,



nous devons malheureusement conclure cette première partie de la visite. Tout en remerciant Fabienne Keller pour son amitié et sa disponibilité, je lui remettais alors un bloc cristal souvenir aux couleurs de l'ACOMAR qui trouvera sans nul doute place sur son bureau.

Par petits groupe ensuite, nous avons été guidés à travers les « quartiers » du bâtiment Louise Weiss (220000 m² quand même) entièrement vitré, symbole d'une démocratie ouverte et transparente avant de découvrir le lieu où déroulent les séances plénières. L'hémicycle du Parlement se trouve dans une sphère en chêne et en cèdre, les deux matériaux des fameuses caravelles. Car c'était bien une volonté des architectes : concevoir le Parlement comme un navire qui navigue sur le Rhin ! L'exposition dynamique et interactive du « Parliamentarium Simone Veil », première présidente du Parlement européen, clôturait ce très intéressant parcours.

Afin de se refaire une santé et ne pas déroger à nos traditions d'hospitalité, une soirée dînatoire très conviviale s'ensuivait dans une Biergarten toute proche. Menu Flammekueche (tartes flambées) tout un programme... et boissons avec modération.

Samedi 5 mars, journée d'AGN, changement de rythme.

Rendez-vous dès 9 heures au Cercle mixte pour un café d'accueil et les formalités habituelles avec remises des dossiers. A 9 h 30, Salon « Artillerie », ouverture de l'Assemblée Générale Nationale, le drapeau national faisait son entrée avant les traditionnels mots de bienvenue et une minute de silence pour nos camarades, frères d'armes et proches disparus. Les travaux s'enchaînaient ensuite jusqu'à la pause déjeuner.

Pendant ce temps, programme touristique pour les accompagnants avec une croisière fluviale. « Strasbourg 20 siècles d'histoire » pour découvrir en bateau-mouche les plus



beaux bâtiments : l'Ancienne Douane, les Ponts Couverts, le barrage Vauban, le Palais du Rhin, la Gallia, le Parlement européen, le Palais des Droits de l'homme etc. avec passage des écluses.

Retour au Cercle à l'issue, salon « Kléber », pour un déjeuner réunissant l'ensemble des participants.

Dès 14 heures, reprise des travaux pour les acomarins, visite guidée avec guide conférencier pour les accompagnants. L'intérieur de la cathédrale et la vieille ville, quartiers piétonniers anciens jusqu'à la Petite France.

L'AGN devait se terminer à 17h00 par la remise de la coupe Courthéoux à la section méritante, Acomar Rhône-Alpes nord, suivie de diverses médailles et décorations.

Il est de tradition de clôturer toute Assemblée Générale Nationale par une cérémonie patriotique, l'ACOMAR participant aussi régulièrement au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Toute l'assemblée faisait donc

mouvement vers le port, quai du général Picquart, devant notre stèle « en mémoire des Forces Maritimes du Rhin et Marins morts pour la France ». Ce monument, intégralement financé par souscription, a été inauguré le 4 octobre 2006 par le VAE Pierre François Forissier, Major Général de la Marine, le Préfet de Région Jean-Paul Faugère et M^{me} Fabienne Keller, alors Sénateur-maire de Strasbourg. Il renvoie également à l'ouvrage de Mémoire « Les Forces Maritimes du Rhin » préfacé par l'Amiral Alain Oudot de Dainville, alors Chef d'État-major de la Marine (Ed. 2007).

On pouvait remarquer un piquet d'honneur de la PMM Strasbourg « Centre Amiral Exelmans » avec armes et porte-fanion ainsi que de très nombreux porte-drapeaux d'associations amies aux côtés du drapeau national et de ceux des sections de l'ACOMAR. Cet hommage débutait par un lever des couleurs, suivi d'un dépôt de gerbe par Mme Fabienne Keller CC (H), notre Président national le MP (R) Pascal Gosciniak et le VAE (2s) Olivier Coupry qui nous



faisait l'honneur de sa présence. Que ce soit au moment des couleurs, l'ancre gerbe, les honneurs au clairon et trompette, les marins et tous les drapeaux alignés face aux jeunes stagiaires, les personnalités présentes comme le public nombreux, tout concourait à une cérémonie Marine de très haute tenue.

Pour finir cette belle journée, la traditionnelle soirée de clôture autour d'un cocktail dînatoire se déroulait à quelques kilomètres de Strasbourg sur la « Voie de la 2^e DB. » dans un lieu d'exception : le Musée militaire MMPark de La Wantzenau.

Ce musée privé (+ 8000 m²) consacré à la 2^e guerre mondiale, regroupe une gigantesque collection unique en Europe. Chars, blindés et véhicules (+120), matériels, armes, uniformes (+ 400) des principaux belligérants ainsi que foule d'objets divers telle une vedette allemande de 20 m à flots et, tout récemment un *DC3 Dakota* auxquels s'ajoute l'étonnante

Collection Sussex 1944, du plan de l'État-Major du Général Eisenhower préparant au débarquement en France.

Accueillis par le propriétaire, homme d'affaires et collectionneur invétéré, Erik Kauffmann, nous avons pu découvrir ces lieux par petits groupes, avant de nous retrouver en « Salle Koenig » pour la partie réceptive. Comme à son habitude, et avec la complicité du musée, la section grand Est avait mis les petits plats dans les grands afin de faire honneur à ses visiteurs. Aussi, pour exprimer sa gratitude, l'ACOMAR remettait alors une plaque personnalisée AGN Strasbourg 2022 au maître de lieux, à partager avec son binôme Dominique Soullier.

Dimanche 6 mars, pour les plus courageux, une journée d'information et de souvenir était organisée avec un départ en covoiturage dès 9h30 pour rallier la ville de Schirmeck et visiter le Mémorial.



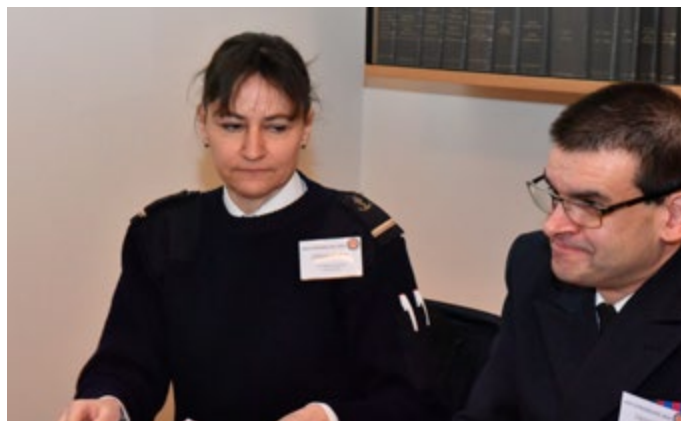
Les Alsaciens et Mosellans ont changé 4 fois de nationalité entre 1871 et 1945. Par une scénographie immersive et dynamique, le Mémorial d'Alsace-Moselle dévoile l'histoire particulière de ces territoires, de 1870 à nos jours, notamment pendant la période de la Seconde Guerre Mondiale. De 1940 à 1945, l'Alsace et la Moselle furent la seule partie du territoire français à être annexée de fait au III^e Reich et à connaître l'extrême violence d'un régime totalitaire. Cette situation ne peut se comprendre sans revenir sur les traces d'une région longtemps disputée par la France et l'Allemagne, et aujourd'hui riche des cultures héritées de cette longue lutte. Ce lieu offre une leçon d'histoire à la portée universelle qui nous enseigne la nécessité qu'il y a à unir les Européens dans leur diversité et dans le respect de la dignité de chacun pour leur offrir la paix et la liberté. L'espace final est consacré à la construction européenne.

Si pour certains il était temps désormais de rallier Strasbourg et entamer leur voyage retour, le reste du groupe poursuivait

l'histoire tourmentée de la région par une visite de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, sur le flanc opposé de la montagne. Inutile de dire que l'on ne revient pas indemne de tels lieux surtout en ces temps agités aux portes de l'Europe !

C'est avec fierté que nous avons contribué à l'organisation de ce jubilé, sur des terres loin de tout océan et je tiens à remercier une nouvelle fois tous mes camarades pour leur engagement. Notre contribution active au rayonnement de l'institution ne s'arrête pas là puisque nous œuvrons aujourd'hui avec nos camarades de l'ACORAM, aux côtés de l'Association des Villes Marraines des Forces Armées pour le parrainage de la FREMM « *Alsace* » par la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace.

EV1 Alain Kleimberg
Délégué national Est
 ACOMAR











©Emmanuelle Mocquillon/Marine Nationale/Défense

CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE

Après avoir obtenu le brevet de génie atomique début 2009, il prend les fonctions d'officier de conduite de programmes à la division « Plans » de l'état-major des Armées (EMA). Il est particulièrement chargé du programme Rafale et des programmes d'hélicoptères *NH90* et *Tigre*.

À l'été 2011, il prend les fonctions de chef des opérations de la zone Afrique (J3) au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) à l'EMA.

Il est chef de la cellule de crise de l'opération Serval au Mali de janvier à juillet 2013.

Fin juillet 2013, il prend le commandement du porte-avions *Charles De Gaulle*.

Il est déployé en océan Indien à deux reprises, à l'hiver 2013 pour effectuer la mission Bois-Belleau, et au printemps 2015 pour la mission Arromanches, au cours de laquelle il participe à l'opération Chammal en Irak.

En janvier 2017, il prend les fonctions d'autorité de coordination des relations internationales (ALRI) à l'état-major de la Marine puis est promu contre-amiral le 1^{er} septembre 2017.

Il est alors désigné adjoint au commandant d'arrondissement maritime de la Méditerranée et commandant de la base de défense de Toulon.

Désigné chef du cabinet militaire de la ministre des Armées le 1^{er} septembre 2018, il est ensuite élevé aux rang et appellation de vice-amiral d'escadre le 1^{er} janvier 2020.

Nommé chef d'état-major de la Marine, il est élevé aux rang et appellation d'amiral le 1^{er} septembre 2020.

L'amiral Vandier est officier de la Légion d'honneur et du Mérite maritime. Il est décoré de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, de la croix de la Valeur militaire, de la médaille du combattant, de la médaille de l'aéronautique et de la médaille d'or de la Défense nationale.

Il est auditeur de la 65^e session du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) et de la 68^e session de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN).

L'amiral Vandier est marié et père de six enfants.

Sources : *Marine nationale*

Lamiral Pierre Vandier est né le 26 octobre 1967 à Toulon. Il intègre l'École navale en 1987, puis choisit l'aéronautique navale.

À l'issue de la campagne d'application Jeanne d'Arc, il est affecté sur l'avis-escorte Commandant Bory, impliqué dans les opérations de la première guerre du Golfe en 1991 (Opération Artimon et soutien à l'opération Daguet).

À partir de l'été 1992, il suit sa formation de pilote de chasse à Salon de Provence, Tours puis Hyères et rejoint les flottilles de chasse de Landivisiau sur *Super-Etendard* (17F puis 11F). Il effectue plusieurs missions de combat en Bosnie (1995-1997 – Opération Salamandre) et au Kosovo (1999 – Opération Trident).

Transformé sur Rafale en 2001, il prend le commandement de la flottille 12F, première flottille de Rafale Marine, de 2002 à 2004.

Il achève les expérimentations militaires du nouveau chasseur embarqué de la marine en vue de son admission au service actif et effectue plusieurs missions de combat en Afghanistan lors de la mission Agapanthe en 2004.

À l'issue de sa scolarité au Collège Interarmées de Défense (CID - 12^e promotion), il occupe les fonctions de commandant adjoint opérations du porte-avions *Charles De Gaulle* de 2005 à 2007, période au cours de laquelle les aéronefs du groupe aérien sont à nouveau employés en soutien des troupes de l'ISAF (force internationale d'assistance à la sécurité, sous l'égide de l'OTAN) en Afghanistan.

À l'été 2007, il prend le commandement de la frégate légère furtive *Surcouf* et participe à l'opération Thalatine de sauvetage des otages du Ponant en océan Indien.



©Eric Cadlou/Marine Nationale/Défense

LE MAJOR GÉNÉRAL DE LA MARINE

Marié, le **vice-amiral d'escadre Stanislas Gourlez de la Motte** est né le 11 mars 1964. Il intègre l'École navale en 1983 et choisit la spécialité « Scientifique et Technique ».

Il suit la campagne 1985-1986 d'application des enseignes de vaisseau à bord du porte-hélicoptères « Jeanne d'Arc » et s'oriente vers les forces sous-marines.

En juin 1986, il est affecté à bord sous-marin « Sirène », Il est promu enseigne de vaisseau de première classe en août 1986.

Entre septembre 1987 et décembre 1989, il suit successivement l'école de spécialité « énergie » au centre d'instruction naval de Saint-Mandrier, puis l'école des applications militaires de l'énergie atomique (EAMEA) à Cherbourg.

Breveté officier énergie atomicien, il rallie en janvier 1990 le sous-marin nucléaire d'attaque « Casabianca » pour prendre le poste de chef des services « Propulsion » et « Électricité ». Il effectue trois patrouilles opérationnelles sur ce bâtiment. Il est promu lieutenant de vaisseau en août 1990.

Il embarque en décembre 1991 à bord du sous-marin nucléaire lanceur d'engins « Le Foudroyant », en qualité de chef de service « Énergie ».

En juin 1994, il rallie le sous-marin nucléaire d'attaque « Perle », comme chef de groupement « énergie ». Il effectue trois cycles opérationnels dans ce poste et est promu capitaine de corvette en mars 1995. Il est choisi en juin 1996 pour exercer les fonctions d'officier « entraînement-énergie » à l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque.

À l'issue, il suit l'enseignement de la 6^e promotion du Collège interarmées de défense (CID). Il est promu capitaine de

frégate en mars 1999. Breveté de l'enseignement militaire supérieur en août 1999, il prend les fonctions d'officier chargé de la sécurité nucléaire à la division « forces nucléaires » de l'état-major des armées (EMA/FN).

Désigné en juillet 2002 pour le poste d'officier en charge de la sécurité nucléaire à bord du porte-avions nucléaire « Charles de Gaulle », il participe à la mission « Héraklès Air Indien » du printemps 2003.

En septembre 2004, il est désigné comme chef d'état-major de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque. Il est promu capitaine de vaisseau en décembre 2004.

À l'issue de ce poste, le CV de la Motte prend en septembre 2006 les responsabilités de chef du bureau « soutien naval » de l'état-major de la marine.

Affecté en juillet 2009 à l'état-major des armées, il y occupe les fonctions de chef de la section « logistique interarmées » au sein de la division Soutiens logistiques interarmées.

Il est auditeur de la 60^e session du Centre des Hautes Études Militaires (CHEM) et de la 63^e session de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN), année 2010-2011.

En juillet 2011, il occupe les fonctions de chef de la cellule « marine » et « théâtre national » au sein du cabinet du ministre de la défense.

Il est nommé adjoint de l'amiral commandant des forces sous-marines et de la force océanique stratégique le 1^{er} septembre 2014.

Il est choisi pour exercer les fonctions d'autorité de coordination pour les relations internationales à l'état-major de la marine le 1^{er} septembre 2016.

Le 1^{er} janvier 2017, il prend les fonctions d'autorité de coordination pour les affaires nucléaires, la prévention et la protection de l'environnement pour la marine.

Le 24 décembre 2018, il est promu vice-amiral d'escadre et occupe les fonctions de major général de la marine.

Sources : Marine nationale



© Remy Martho/Marine Nationale/Défense

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL DE LA MARINE (DPMM)

Le vice-amiral d'escadre **Guillaume Goutay** est né le 5 février 1967 au Mans. Il est marié et père de six enfants.

Il intègre l'École navale en 1987. Après six années de formations interarmées, le vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay est breveté pilote d'hélicoptère de l'aéronautique navale en 1993.

Il sert ensuite successivement au sein des flottilles embarquées 36F et 31F et embarque sur les frégates *La Fayette*, *Dupleix* et *La Motte-Picquet*.

Il participe à la mise au point et à l'évaluation opérationnelle du tandem *Panther / FLF* entre 1994 et 1997, ainsi qu'à la création de la flottille 36F en 1995.

Durant cette période, il est engagé dans la plupart des opérations aéromaritimes, en Europe et dans la zone maritime de l'océan Indien. En 1999 il prend les fonctions de commandant en second de la 36F avant d'en assumer le commandement deux ans plus tard.

Après avoir suivi les enseignements de la 11^e promotion du Collège Interarmées de Défense (École de guerre) de 2003 à 2004, il sert trois ans auprès de la direction du personnel militaire de la Marine (DPMM) en qualité de responsable de la gestion des carrières des officiers de toutes les spécialités de l'aéronautique navale.

Son retour dans les forces est marqué par les responsabilités de commandant en second du bâtiment amphibie *Siroco* en 2007, puis celles de commandant de la frégate *Aconit*. Il est engagé au Liban à deux reprises avec la FINUL en 2008, puis est déployé dans l'océan Indien en 2009. Il opère alors au sein de la force européenne de lutte contre la piraterie au large de

la Somalie et participe notamment à l'opération de libération des otages français à bord du voilier *Tanit* en avril 2009.

En 2010, il retrouve les programmes d'armement et prend le commandement du Porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Dixmude*, alors en construction à Saint-Nazaire. Avec la DGA et les industriels, il est au cœur des travaux d'achèvement et de réception du navire. À peine admis au service actif, le *Dixmude* sera engagé dans la mission Jeanne d'Arc 2012 avec laquelle de vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay retrouvera le théâtre somalien, mais aussi le golfe de Guinée et l'opération Corymbe.

De 2014 à 2017, il est adjoint « Marine » et chef de la cellule « territoire national » au cabinet du ministre de la Défense. Il est alors en particulier chargé des opérations intérieures menées par les armées en métropole et outremer, dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Le 1^{er} octobre 2017, le vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay prend le commandement de la force de l'aéronautique navale (ALAVIA), l'une des quatre forces de la Marine nationale, responsable de la préparation aux opérations des marins du ciel et de leurs aéronefs.

De retour à la DPMM depuis le 30 juin 2020, le vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay est nommé directeur du personnel militaire de la Marine où il est amené à relever les défis des ressources humaines.

Il a été auditeur de la 63^e session du CHEM et de la 66^e session de l'IHEDN.

Il totalise 2 800 heures de vol.

Le vice-amiral d'escadre Guillaume Goutay est officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite et officier du Mérite Maritime. Il est aussi titulaire de la croix de la valeur militaire, de la médaille de l'aéronautique et de la médaille pour actes de courage et de dévouement.

Sources : Marine nationale

Le Préfet maritime

LES COMPÉTENCES DU PRÉFET MARITIME

Aux termes du décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'action de l'État en mer, le préfet maritime est dépositaire de l'autorité de l'État. Il est délégué du gouvernement et représentant direct du Premier ministre et de chacun des ministres. Le préfet maritime est le représentant de l'État en mer et il est désormais investi d'une « autorité » et non plus d'une seule « responsabilité » dans « tous les domaines où s'exerce l'action de l'État en mer ».

Désormais, le préfet maritime ne « coordonne » pas seulement l'action de l'État en mer (article 3 du décret de 1978). Il « anime et coordonne » cette action (article 2 du décret de 2004).

Il est investi d'une responsabilité générale dans tous les domaines où s'exerce l'action de l'État en mer, notamment en ce qui concerne la défense des droits souverains et

des intérêts de la nation, le maintien de l'ordre public, la sauvegarde des personnes et des biens.

Le préfet maritime, autorité civile, cumule ses fonctions avec celles de commandant de zone maritime, autorité militaire : l'Amiral (l'étymologie du terme « amiral » vient de l'arabe « *amir-al-bar* » ce qui signifie « gouverneur » ou encore « prince de la mer », rappelant au besoin, que de tout temps, les amiraux se vont vus attribuer des responsabilités civiles), le préfet maritime exerce ainsi deux types de missions, civiles et militaires, correspondant aux deux facettes de l'action de l'État en mer. L'article 5 du décret du 6 février 2004 prévoit que le préfet maritime soit « un officier général de marine », référence qui ne figurait pas dans le texte de 1978 et qui marque le rôle premier du préfet maritime dans la défense des intérêts fondamentaux de l'État.

LE CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE DU PRÉFET MARITIME

■ Sur le littoral :

Le préfet maritime est compétent à partir de la limite des eaux, sauf dans les ports, dans les estuaires en deçà des limites transversales de la mer et dans les baies fermées dont la liste et les limites sont fixées par arrêté du Premier ministre.

La loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 institue au profit des maires des communes littorales une police spéciale des baignades et d'utilisation des engins de plage jusqu'à 300 mètres de la limite des eaux à l'instant considéré.

■ Au large :

Les pouvoirs du préfet maritime s'exercent « en mer », mais il est bien évident qu'ils portent essentiellement sur les eaux sous souveraineté ou juridiction française. La responsabilité du préfet maritime épouse en mer les limites des intérêts de l'État, lesquelles se réduisent à mesure que l'on s'éloigne du rivage.

LES POUVOIRS DU PRÉFET MARITIME

Pour accomplir ses missions, le préfet dispose du pouvoir de police administrative générale.

Au termes de l'article 1^{er} du décret du 6 février 2004, « le préfet maritime (...) a autorité de police administrative générale en mer ». Il peut donc, dans le respect des normes supérieures, prendre toute décision réglementaire ou à caractère individuel en vue d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques en mer. Le préfet bénéficie également de délégations pour exercer des pouvoirs de police spéciale. Il est ainsi responsable de la police du passage inoffensif dans les eaux territoriales, de celle des épaves maritimes, de la police de la pollution et de celle des navires abandonnés.

La police administrative s'accompagne d'un pouvoir d'intervention : lorsque l'ordre public, au sens le plus large, est menacé, il appartient au préfet maritime d'agir pour le

conserver ou le rétablir. Il bénéficie dans ce cas du concours des administrations intervenant en mer.

Le préfet maritime a la responsabilité générale de l'action de l'État en mer. Il coordonne l'action en mer des administrations et, en tant que de besoin, la mise en œuvre de leurs moyens. Pour remplir les missions d'intérêt général dont il est chargé, il prend toutes initiatives et mesures nécessaires et bénéficie, le cas échéant, du concours des services et administrations de l'État qui lui rendent compte de l'exécution des missions effectuées et des difficultés rencontrées. Néanmoins, dans la gestion de leurs activités spécifiques, les administrations demeurent seules compétentes pour la gestion et la mise en œuvre de leurs moyens propres. Le préfet maritime a la responsabilité de l'emploi de la coercition et de la force en mer.

Il est également chargé :

De la protection de l'environnement marin : ce qui constitue la reconnaissance des compétences qui lui étaient attribuées par des textes éparses sur la prévention et la lutte contre les pollutions marines. Toutefois, cette notion de protection de l'environnement marin ne se limite pas aux menaces de pollutions mais doit s'entendre de façon globale;

De la coordination de la lutte contre les activités illicites : ce qui est sans doute un des points les plus novateurs. En effet, si chaque administration reste responsable de la lutte dans son domaine, le préfet maritime coordonne l'ensemble.

Enfin, il peut, et c'est une des principales avancées qu'offre le décret de 2004, adresser des directives dans son domaine de compétence aux chefs des services déconcentrés de l'État.

Il existe trois préfets maritimes en métropole : le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord à Cherbourg, le préfet maritime de l'Atlantique basé à Brest et le préfet maritime de la Méditerranée exerçant ses fonctions depuis Toulon. En outre-mer, la fonction de l'État en mer est dévolue selon le cas au préfet terrestre (Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte) ou au haut-commissaire délégué au gouvernement (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint Pierre-et-Miquelon). Il est assisté dans cette fonction par un commandement de zone maritime (CZM) avec lequel il peut mobiliser et coordonner les moyens de la Marine.



©Alain Monoz/Marine Nationale/Défense

Le Préfet maritime de L'ATLANTIQUE

Le **vice-amiral d'escadre Olivier Lebas**

Né le 24 juin 1964, il est marié et père de quatre enfants.

Rejoint la marine nationale en septembre 1987 après avoir obtenu le diplôme d'ingénieur de l'Institut Catholique des Arts et Métiers. École de Guerre en 2003-2004; NATO *Defence College* (Rome) en 2011.

Une première partie de carrière comme pilote de chasse de l'aéronavale; de nombreux postes à bord de bâtiments de combat. Quatre commandements d'unités opérationnelles.

Commandeur de la Légion d'Honneur; Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations

Extérieures avec palme; Croix de la Valeur Militaire avec palme et étoile d'argent.

25 ans d'**expérience** dans la planification, la conduite et la direction **des opérations militaires** à dominante aéromaritime, sur de nombreux théâtres dans des contextes interalliés :

- plus d'une centaine de missions de combat conduites comme pilote de chasse sur porte-avions, à la tête de patrouilles de combat (de 2 à 30 avions) en ex-Yougoslavie, au Kosovo, en Irak ou en Afghanistan. Deux ans en échange dans un escadron de l'Armée de l'Air (M2000);
- dans des opérations aéronavales, généralement en coalition : intervention (Libye, lutte contre Daech au Levant), lutte contre les trafics illicites (Océan Indien, Liban), humanitaire (tsunami de 2004 en Indonésie);
- avec de fortes responsabilités : commandant du Groupe Aéronaval pendant la lutte contre Daech au Levant en 2016 (CTF 473); commandant de la force navale multinationale luttant contre les trafics illicites en Océan Indien (CTF 150); commandant de la composante maritime de la NATO RESPONSE FORCE en 2018 (plus de 30 bâtiments de combat de l'OTAN).

Des **commandements** d'unités opérationnelles :

- état-major tactique embarqué FRMARFOR - commandement des opérations aéronavales (2016-2019/130 personnes, 8 nationalités de l'OTAN);
- porte-avions *Charles de Gaulle* (2011-2013/2000 marins);
- frégate *Aconit* (2007-2008/150 marins);
- flottille de chasse embarquée 17F (2001-2003/150 pilotes et techniciens, 12 *Super Étendard*).

Des **responsabilités variées** en échelon central :

- Adjoint Opérations de CECMED (2019-2020) : conduite des opérations militaires et de l'action de l'Etat en mer Méditerranée; pilotage des relations internationales de CECMED;
- relations internationales pour le Chef d'État-Major de la Marine (2015-2016) : coordination avec le cabinet du ministre de la Défense et les industriels sur des dossiers aux forts enjeux politiques et économiques (exports sous-marins en Australie, BPC et FREMM en Égypte); présidence de nombreuses réunions de coopérations militaires bilatérales;
- prospective capacitaire (2013-2015) : élaboration de la feuille de route de renouvellement des frégates de combat (notamment lancement du programme FTI) et préparation des décisions ministérielles en relation avec la DGA et les industriels.

Préfet maritime de l'Atlantique, commandant l'arrondissement maritime de l'Atlantique, commandant la zone maritime de l'Atlantique et commandant de la Défense du Finistère à compter du 31 août 2020.



Le Préfet maritime de la MANCHE et de la MER DU NORD

Le vice-amiral d'escadre Philippe Dutrieux

Il est né à Nîmes le 9 juillet 1963. Il est marié et père de deux enfants.

Entré à l'École navale en 1983, il est breveté navigateur aérien et officier détecteur, diplômé de l'enseignement militaire supérieur et ancien auditeur du Centre des hautes études militaires et de l'Institut des hautes études de la Défense nationale. Sa carrière est marquée par de nombreux embarquements dans les forces, en métropole et outre-mer.

Après un embarquement sur le patrouilleur *Albatros*, affecté à la surveillance des pêches dans la zone économique des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), il rejoint l'aéronautique navale (flottille 22F) et participe à plusieurs opérations en Méditerranée, en Afrique et en Océan indien en tant que coordinateur tactique sur *Atlantic*, de 1986 à 1990.

De 1991 à 2001, il sert successivement sur la frégate *La Motte-Picquet*, à bord du porte-hélicoptères Jeanne d'Arc où il est chef du service détection et chargé de la formation opérationnelle des officiers-élèves, sur la frégate *Jean Bart* en tant qu'expert système de combat et participe aux missions d'escorte du porte-avions en opérations et sur la frégate *Tourville*, plusieurs fois engagée en Méditerranée, Atlantique et Océan Indien où, commandant adjoint opérations, il coordonne l'activité opérationnelle du bâtiment.

Il commande le patrouilleur la *Glorieuse* en Nouvelle-Calédonie (1995-1996), la frégate de surveillance *Nivôse* (2001-2002) à la Réunion, engagée en mission « Héraclès » en Océan indien et dans la surveillance de la zone économique des TAAF et la frégate anti-aérienne *Cassard* (2006-2008)

à Toulon, qui sera déployée en protection de l'opération « Baliste » au large du Liban et « Héraclès » en Océan indien.

Il occupe en deuxième partie de carrière plusieurs postes en échelon central, dont celui d'expert système de combat au sein de la Commission Permanente des Programmes et des Essais (2002-2004) avant de s'orienter vers le domaine budgétaire. Il sert ainsi deux fois à l'EMA au sein de la division Plans Programmes Evaluation (2004-2006 et 2008-2010), qui prépare et suit l'exécution de la loi de programmation militaire et dirige de 2012 à 2015 le bureau finances de l'état-major de la marine.

Il est ensuite adjoint au commandant de l'arrondissement maritime Atlantique et commandant de la base de défense de Brest-Lorient (2015-2017), avant de prendre les fonctions de sous-chef d'état-major soutiens finances de la marine où il exerce une autorité fonctionnelle sur les domaines finances, maintien en condition opérationnelle des forces maritimes, infrastructure et fonctionnement de la marine.

Le 28 septembre 2018, le vice-amiral Dutrieux a pris les fonctions de préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, commandant la zone et l'arrondissement maritimes Manche-mer du Nord.

Il est promu vice-amiral d'escadre le 1^{er} janvier 2019.

Il est commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur et commandeur dans l'ordre national du Mérite. Croix du combattant.



© François Bogaert/Marine Nationale/Défense

Le Préfet maritime de la MÉDITERRANÉE

Le **vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi** est né le 12 avril 1965 à Marseille, France.

À l'issue de l'école d'application des officiers de marine dont il sortit diplômé en 1989, il débute sa carrière entant qu'officier de défense aérienne et de guerre électronique à bord des frégates *Montcalm* (1989-1990), *Suffren* (1991-1993) et *Cassard* (1995-1996) et participe à plusieurs opérations extérieures, notamment au Liban (1989-1990) et en mer Adriatique (1992-1993 -1995).

Il commande le bâtiment de soutien à la plongée *Isard* (1993-1995) est commandant adjoint opérations de la frégate *La Motte-Piquet* (1996-1999) puis officier entraîneur de la Force d'action navale (1999-2001) où il est plus particulièrement en charge de la montée en puissance du porte-avions *Charles de Gaulle* avant son admission au service.

Diplômé de l'École de Guerre en 2002, le capitaine de frégate Gilles Boidevezi est directeur de l'École d'application des officiers de marine à bord du porte-hélicoptères *Jeanne d'Arc* de 2002 à 2004 puis, commandant de la frégate *Nivose*, basée à la Réunion (océan indien) de 2004 à 2005. Il rejoint ensuite la division « plans-programmes » de l'état-major de la Marine comme officier de cohérence capacitaire « engagement-combat ». Promu capitaine de vaisseau en 2007, il commande la frégate antiaérienne *Jean Bart* (2008-2010) et participe à des opérations en Méditerranée orientale et en océan Indien, puis est auditeur au Centre des Hautes Études Militaire et à l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (2010-2011).

De 2011 à 2014, il est sous-directeur « affaires internationales et stratégiques au Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (service du Premier ministre – Paris). De

2014 à 2016, il est l'adjoint de l'Amiral Commandant la Zone Méditerranée (Toulon) puis est nommé, en septembre 2016, chef de l'état-major des opérations de la Marine nationale (Paris).

Le contre-amiral Gilles Boisdevezi est commandant adjoint de l'opération de l'Union Européenne UNAVFORMED Sophia (Rome) du 1^{er} juillet 2017 au 1^{er} juillet 2018. En août 2018, il devient autorité de coordination « relations internationales » de l'état-major de la Marine. À compter du 31 août 2020, il occupe les fonctions de sous-chef d'état-major « opérations aéronavales », autorité de coordination pour la fonction garde-côtes, autorité de coordination défense sécurité et autorité de coordination renseignement. Il est promu au grade de vice-amiral le 1^{er} janvier 2021.

Le 31 août 2021, il est élevé au rang et appellation de vice-amiral d'escadre et nommé préfet maritime de la Méditerranée, commandant en chef de la zone et de l'arrondissement maritime Méditerranée.

Le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre national du mérite.



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

NP

Le chef d'état-major des Armées

Paris, le 31 JAN. 2022

N° 0-22-626 /ARM/CEMA/

*Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,
chers Anciens, chers amis,*

Les restrictions qui continuent d'accompagner l'épidémie de Covid-19 m'empêchent malheureusement de vous recevoir pour vous adresser mes vœux, selon la tradition établie par mes prédécesseurs. J'espère de tout cœur que la situation s'améliorera suffisamment pour nous permettre de nous rencontrer d'ici l'été prochain, pour un temps d'échange et de convivialité.

Avant de partager quelques réflexions avec vous, je veux d'abord saluer la mémoire des militaires morts au cours de l'année écoulée, en opération ou en service. Je m'incline devant leur engagement, jusqu'au sacrifice suprême, pour la victoire des armes de la France. J'associe plus particulièrement à cet hommage le brigadier-chef Alexandre Martin, du 54^e régiment d'artillerie, mort pour la France le 22 janvier dernier au Mali.

L'année 2021 aura été marquée par l'accélération de la marche du monde et l'exacerbation de la compétition, mode désormais privilégié d'expression de la puissance. Nos compétiteurs, enhardis notamment par le retrait américain d'Afghanistan, cherchent désormais à imposer un rapport de force dans tous les champs et dans tous les milieux de confrontation. Cela est particulièrement perceptible dans le champ informationnel et dans le champ des perceptions, où chacun a pu constater la virulence de leurs actions. Jouant sur certaines vulnérabilités propres à nos sociétés démocratiques, certains n'hésitent pas à tenter de saper notre cohésion nationale et d'affaiblir notre capacité à agir.

Dans ce contexte difficile, les armées ont assumé en 2021 un niveau d'engagement très élevé. Barkhane au Sahel, Chammal ou Apagan au Levant, Sentinelle ou Résilience sur le territoire national ; postures permanentes de dissuasion et de sûreté, préparation opérationnelle : toutes les missions ont été remplies. Cette réussite, que je tiens à souligner, ne doit pas nous amener à nous reposer sur nos lauriers. Elle ne nous exonère pas d'un indispensable questionnement sur nos modes d'action et sur nos dispositifs. Ainsi, alors que nous sommes déployés au Mali depuis 2013 et que le cadre politique devient incertain, le moment est sans doute venu de donner une nouvelle forme à notre engagement dans la lutte contre le terrorisme, en appui et à la demande des pays de la région.

Pour remplir toutes les missions que j'ai évoquées – et bien d'autres ! –, les armées s'appuient en premier lieu sur ce qui constitue leur plus grande force et leur principale richesse : la communauté humaine. Cette communauté humaine, formée des militaires d'active et de réserve et des civils des armées, de leurs familles et de leurs proches, et également de tous ceux qui nous entourent et nous appuient, est notre bien le plus précieux. Quels que soient les progrès technologiques – considérables – qui caractérisent les capacités que nous mettons en œuvre, l'humain reste le cœur de notre capacité opérationnelle et la cohésion le centre de gravité des armées.

Et c'est justement là que vous intervenez. Par vos actions, multiples et variées, conduites tout au long de l'année avec enthousiasme et désintéressement, vous pouvez contribuer directement à entretenir la résilience, les forces morales et la vitalité de cette communauté humaine, dont vous constituez le deuxième cercle. Je vous en remercie et vous le dis simplement : nous avons besoin de vous. Acteurs indispensables de cette œuvre, permanente et jamais achevée, qui consiste à veiller sur le fameux lien « armée – Nation », vous êtes un relais absolument essentiel entre les armées et la société civile. Parce que je suis profondément convaincu que l'on peut toujours mieux faire, je souhaite que nous parvenions à approfondir nos relations au quotidien, pour ensemble, faire encore davantage.

Alors que l'évolution de la situation à l'Est de l'Europe fait resurgir le spectre d'un conflit sur le continent, les armées doivent pouvoir compter sur la mobilisation et l'appui de la société française. Il s'agit là d'une condition indépassable de leur engagement, a fortiori dans la perspective d'un engagement majeur de haute intensité, dont nul ne peut aujourd'hui nier l'éventualité.

Les obstacles qui se dressent face à nous sont nombreux et il ne sera pas aisé de les franchir, mais je sais pouvoir compter sur votre appui précieux pour nous aider à le faire. Je vous souhaite à tous, très sincèrement, une excellente année 2022. J'associe naturellement à ces vœux les membres de vos associations. Je vous exprime enfin ma profonde gratitude pour l'action responsable de vos associations au service des hommes et des femmes de la communauté militaire.

Très sincèrement,

Le général d'armée Thierry Burkhard
 chef d'état-major des armées



Hommage à Max

Triste nouvelle

Durant nos préparatifs pour l'organisation de l'AGN 2022 à Strasbourg, nous avons appris avec beaucoup de tristesse, la brutale disparition à l'aube de ses 89 ans du **Maître Principal (H) Fusco Maximin André Boissonnet** (dit Max).



Admis aux Hospices Universitaires de Strasbourg la semaine précédente, sa santé s'était soudainement détériorée... Si par deux fois, nous avons échangé par téléphone sa voix, comme son esprit d'ailleurs, n'étaient pas nets aussi lui avais-je promis une visite le dimanche en tout début d'après-midi. Malheureusement il nous a quittés le matin même, ses proches prévenus par le médecin de garde venaient juste de me précéder dans le service.

Inutile de vous dire que l'hommage rendu sur la tombe d'un autre grand ancien, Jean Klein (L'Acomarin n° 236) le samedi suivant, fut particulièrement émouvant, cette nouvelle et soudaine disparition nous ayant tous affecté au plus haut point.

Max laisse un grand vide, c'était un soldat de grande valeur comme un ami droit et fidèle. Les Officiers Mariniers d'Alsace avaient même organisé un repas à l'occasion de son anniversaire le 14, mais dans la nuit du 13 octobre même il avait été hospitalisé en urgence.

Né le 14 octobre 1932, il s'était engagé dans la Marine nationale le 8 octobre 1951 avant de rejoindre le Centre de Formation Maritime de Hourtin et choisir la spécialité de fusilier marin. Cette décision de s'engager

dans la Marine remonte à son enfance en Haute-Savoie, pendant la seconde guerre mondiale. Dès son plus jeune âge, pour assurer le soutien familial, Max avait quitté l'école primaire. Le 24 août 1944, pour éteindre un feu dans le village Le Bouchet occasionné par les balles incendiaires tirées par les Allemands, son patron lui demande comme à un camarade, d'aller chercher à bicyclette du renfort et du matériel d'extinction à la commune voisine. Mais au retour, son camarade qui le devançait de quelques mètres, sera tué par le feu nourri de l'ennemi. Max alors âgé de 13 ans, verra ainsi pour la première fois la mort de près!

Après les formalités d'incorporation et l'acquisition des règles militaires et maritimes, en route pour l'Indochine et la Compagnie de garde à Saïgon. A son retour en France, affecté à l'école d'application à la mer sur le bâtiment de ligne « *Richelieu* » il incorpore le 1^{er} décembre 1954 le centre école Siroco à Cap Matifou, pour le cours de spécialisation (Stage commando de juillet à octobre 1955, STAC Bréhinier). Le 1^{er} octobre 1955, il rejoint le Commando Montfort basé à l'Unité marine de Casablanca pour y assurer le maintien de l'ordre en ville. Sans cesse engagé dans les différentes opérations de son unité, raids et coups de main, il fait preuve en permanence d'endurance et de mordant. En 1956 il participe aux opérations de défense liées à l'affaire du canal de Suez et à des opérations de maintien de l'ordre le long de la frontière marocaine et du Djebel. Quartier-Maître Fusilier d'élite, caporal-voltigeur dynamique et courageux, il se distingue

dans toutes les opérations du Constantinois, de la Kabylie et de l'Oranais pendant plus de vingt mois (Commando Tempête avec les supplétifs ralliés : recherches de grottes et de caches, pacha EV1 Gilbert Poher). Constamment en tête de son équipe, il affirme un parfait mépris du danger et capture de nombreux membres de l'O.P.A. rebelles. De cette période il gardera toujours un souvenir ému de son camarade Alphonse Ufatow, tombé le 17 avril 1957 dans la région de l'Oued Bou-Kiou!

Promu Second Maître Fusilier de 2^e classe le 1^{er} octobre 1960, il rejoint le poste de Aïn Kebira dans le Djebel de Fillaoussene où il démontre une efficacité et un engagement sans faille. Très apprécié pour son efficacité, sa rigueur et son professionnalisme, il sera remarqué par le lieutenant de vaisseau Bonbon, futur amiral, et affectée sur la frontière marocaine.

Le 2 août 1962, fort de son expérience de terrain, il rejoint le Commando Montfort à Saint-Mandrier afin d'y instruire et former les jeunes recrues aux missions dévolues aux commandos marine. Afin de compléter sa formation, il se porte volontaire pour suivre le stage de chef de cordée de haute montagne à l'Ecole militaire de Haute Montagne de Chamonix où il réussit brillamment sa formation. Cette dernière le conduit à devenir moniteur d'escalade au Commando de Montfort. Le Commando Trepel, basé à Mers el Kébir, fera alors appel à sa grande expérience de la montagne et son sens aguerri du terrain pour la formation des troupes à l'escalade dans les falaises algériennes.



Parallèlement à une seconde carrière dans le secteur bancaire au sein de la banque CIAL, Max fera preuve d'un dévouement sans faille dans la Réserve militaire. Instructeur à la Préparation Militaire Marine de Strasbourg, Centre « Amiral Exelmans » de 1973 à 1988, il encadrera aussi les élèves officiers de réserve (EOR) au CIN de Brest entre 1974 et 1987. Enfin, adhérent FNOM de la première heure, il était aussi un membre fidèle de l'ACOMAR dont il sera porte-drapeau pendant de nombreuses années avant de porter les couleurs de la FNOM Alsace, en arborant fièrement son béret vert.

Le Maître Principal, Fusilier marin commando, parachutiste, moniteur de cordée de haute montagne Maximin André Boissonnet, sera récompensé par une nomination ultime au grade de chevalier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République en date du 30 avril 2007 et officialisée le 13 juillet 2007 à Strasbourg devant les troupes. Il était aussi titulaire de la Médaille militaire à titre opérationnel, de l'Ordre national du Mérite, de la Croix de guerre des théâtres



Le Maître Principal Max BOYSSONNET
Porte-drapeau de la section ACOMAR Bas-Rhin en 2003

d'opérations extérieures et de la Croix de la valeur militaire avec de nombreuses citations.

Ses obsèques se sont déroulées le vendredi 22 octobre 2021 à 14h30 en l'Église catholique Saint-Symphorien d'Illkirch Graffenstaden près Strasbourg, en présence de très nombreux porte-drapeaux, de nombreux marins de l'ACOMAR, de l'Association des Officiers Mariniers, d'une délégation de l'amicale des Fusiliers-Marins et Commandos de l'Est, des Anciens-Marins, des représentants de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite comme d'une foule d'amis et anciens camarades.

Max restera dans nos mémoires pour son exemplarité et son amitié sans faille. Une gerbe commune « ACOMAR grand Est - AOM Alsace » a été déposée, ainsi qu'une plaque du souvenir en granit sur sa sépulture.

Sur le bord, Adieu Max!!!

EV1 Alain Kleimberg

*Délégué national Est
ACOMAR*



Monsieur Georges Olivro

L'ACOMAR a la tristesse de vous faire part du décès de l'**EV1/S (H)**

Georges Olivro qui fut Président National de l'ACOMAR du 8 mars 1986 au 7 mars 1992. Georges a embarqué pour sa dernière croisière le 27 octobre 2021. En présence de sa famille et de ses amis, une bénédiction autour de son cercueil a eu lieu le 4 novembre en l'église Notre-Dame de La Couture Boussey, dans le département de l'Eure où Georges résidait.

Le porte-drapeau de l'Ordre National du mérite dont Georges était Chevalier était présent, accompagné d'anciens combattants. Dans ses dernières volontés, Georges avait exprimé le souhait de la présence du drapeau de l'Acomar pour son dernier départ.

L'ACOMAR a eu à cœur d'honorer son vœu. Mandaté par le Maître principal (R) Pascal Gosciniak, actuel président national pour le représenter, c'est notre camarade le Maître (H) Michel Marchand, de la section Acomar Île-de-France, qui a porté avec fierté le drapeau national de l'ACOMAR, honorant ainsi les dernières volontés et la mémoire de Georges Olivro, 8^e Président National de l'ACOMAR.

BIOGRAPHIE

(Extraits avec l'aimable autorisation du LV (R) Roger Orsini)

Né le 19 janvier 1932 à Paris et décédé le 27 octobre 2021 à l'âge de 59 ans.

Il rentre dans la marine le 1^{er} mars 1949 au CFM Pont-Réan sous le matricule 0249.431, et acquies la spécialité de Radiotélégraphiste. Le 1^{er} avril 1956 il est certifié Chiffreur. Le 1^{er} mars 1959, il est admis au Cadre de Maistrance. Il obtient le BS Transmetteur le 1^{er} octobre 1965. Il est rayé des contrôles de l'armée le 1^{er} avril 1968.

Durant sa carrière il a embarqué sur le DE Sénégalais, le DE Arabe (aux USA), le PC Dague, le Gustave Zédé, le PC Élan, le S.M Astrée et le LST Golo. Les principales affectations à terre: Servie T.E.R Toulon, l'EMM TER Saïgon, Marine Paris au SCDC, à EMM/2 et EMM/3. Il est nommé EV2 (R) le 01/10/1984 et EV1 (R) le 01/10/1986.

Il est admis à l'Honorariat le 19/09/1989.

À l'issue de sa carrière d'active, il fait une deuxième carrière civile à AIR INTER à compter du 1^{er} avril 1968 ou il exerce les fonctions de Chef de Service chargé des problèmes du personnel navigant.

Il adhère à l'ACOMAR le 1^{er} avril 1968, devient président délégué de la section Île-de-France

en avril 1974, parallèlement le 16 mars il est nommé administrateur de la FAMMAC ou il est chargé des relations et liaisons avec les associations d'Outre-Mer.

Le 8 mars 1986 il est élu Président National de l'ACOMAR et est nommé Président National de l'ACOMAR le 27 mars 1997.

Entre temps, il devient membre du Lion's Club International en 1974, nommé Président du Canton de Saint-André de l'Eure des AC et PG et devient membre du bureau départemental des AC et PG en 1996.

Il est membre fondateur de la Commission Nationale des Réserves de l'Acomar

Il est titulaire des décorations suivantes:

Médaille coloniale Extrême-Orient, Médaille Commémorative Indochine, Médaille des Services Militaires Volontaires, Médaille d'Honneur des Anciens de l'Aéronavale, Plusieurs témoignages de satisfaction à l'ordre du Ministre, Médaille des Services Bénévoles échelon Or, Médaille de l'Étoile Civique échelon Or.

En 1991, il est fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

SOUVENIRS

Un héros méconnu et

par Yves Schmitt (n

Le lieutenant de vaisseau Paris



Dans notre village, la rue principale porte son nom et pourtant bien peu de personnes peuvent dire qui il était.

Paulin-Louis Jérôme Paris est né à Saint-Trojan-les-Bains en Charente maritime, il entre à l'école navale à l'âge de 18 ans le 20 novembre 1916 pendant la première guerre mondiale. Aspirant en 1917 il embarqua sur la canonnière Gracieuse à la division des patrouilles de Provence. Gravissant les grades d'officier de marine (Enseigne de Vaisseau de 2e classe, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe) il prit place sur différents bâtiments: le cuirassé *Condorcet* en 1917, le *Voltaire* en 1918, le *Lorraine* en décembre 1918, le torpilleur *Bambara* en 1919 et bien d'autres activités à son actif en particulier pendant la guerre gréco-turque où il contribua à sauver un grand nombre de musulmans.



Mais il était attiré irrésistiblement par les choses de l'air et voulait passer dans l'aviation. Satisfaction lui fut donnée et le 7 juin 1922 il entra comme élève pilote au centre d'aviation maritime de Berre où il obtenait le brevet d'aéronautique et le certificat de pilote de chasse et le grade de lieutenant de vaisseau.

Désormais il va se passionner par sa nouvelle arme et travailler aux questions délicates de la mise au point des différents types d'hydravions.

En 1925, il participe à la guerre, du Maroc en qualité de commandant de l'escadrille 6B2 et obtint cette citation à l'ordre de l'armée :

« Officier de la plus grande valeur, pilote hors pair, a été par son ardeur au travail, son esprit d'organisation et ses qualités morales l'âme de l'escadrille, a participé à toutes les opérations sur les côtes du Rif. Le 14 septembre a mitraillé à basse altitude un groupe important d'ennemis, l'a mis en fuite par une offensive hardie et habilement menée, a tué ou blessé une dizaine d'hommes, a eu son appareil atteint de plusieurs balles. »



La guerre du Maroc terminée, il regagne la France, Chef de pilotage à Berre, chef des essais à Saint-Raphaël, il prépare de nombreux raids. C'est d'abord en 1926, une croisière en Méditerranée orientale, avec son escadrille, ce qui lui vaut d'être proposé pour le; grade d'officier de la légion d'honneur. Puis c'est le raid Berre-Beyrouth sans escale, puis Bere-Saint Louis du Sénégal et retour par la Mauritanie-Cap July-Casablanca-Alicante-Perpignan-Le Bourget et retour à Marignane. En juillet 1928 il tente la traversée Brest-New York en hydravion, mais comme y auront été contraint un an plus tard Coste et Bellonte il doit s'arrêter aux Açores, trahi par sa machine.

Cet échec ne le rebute pas et après de nombreuses mises au point, il s'attaque à de nombreux records :

- 21, 22, 23 juin 190 : huit records du monde battus en hydravion avec 1 000 kilos de charge, sur 2 853 kilomètres en 20 heures et 2 minutes.
- 16 et 17 juillet 1930, record du monde en hydravion avec 500 kg de charge sur 4 200 kilomètres en circuit fermé en 31 heures.

PARIS

Le pionnier de l'aviation

(matricule: 8894T52)

- 11 mai 1911, trois records du monde terrestre battus sur 2 000 kilomètres avec 500 kg de charge à la vitesse moyenne de 186 kilomètres.
- 5 et 6 juin 1931, record du monde en hydravion en circuit fermé sur 5 200 kilomètres en 37 heures et 2 minutes à la moyenne horaire de 1 249 kilomètres.

C'est à ce moment que sûr de lui-même et de son appareil, il pense tenter à nouveau, la traversée de l'Atlantique nord, mais malgré ses efforts d'entraînement minutieux et une préparation de son matériel ou il n'a hésité à investir sa propre fortune, un ordre de Paris lui, enjoint de s'effacer devant un autre équipage et partit pour Bizerte où il prit le commandement de l'escadrille 4E1, il devint l'un des meilleurs spécialistes du vol en haute mer et du vol de nuit et mis au point le *Latécoère 29*, le premier hydravion torpilleur de la Marine. Commandant en 1933 de la 1^{re} division légère sur le croiseur *Tourville*, il avait totalisé 3 400 heures de vol.

Fin juin 1934 un appareil de la division ayant sombré en rade de Casablanca, le LV Paris resta plus de deux heures longeant sans arrêt pour diriger le sauvetage de l'avion, il y contracta les germes de la maladie qui allait l'emporter. Rentré à Toulon il ne voulut pas interrompre son service. Quelques jours avant sa mort, il volait encore, ne se soutenant plus que par des prodiges d'énergie. Mais un soir, il fallut le transporter hors de sa carlingue, exténué, anéanti. Conduit presque de force à l'hôpital maritime, il était admis le jeudi 19 juillet et y mourrait le lundi suivant vers quatre heures de l'après-midi, n'ayant pas accompli sa trente-sixième année.

Du 13 juillet 1921 au 11 octobre 1934, il a fait l'objet de 10 citations.



Tous ces renseignements nous ont été fournis par le « Service historique de la Défense ».

LA VIE DES SECTIONS ET DÉLÉGATIONS

LE BUREAU NATIONAL

RAVIVAGE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE LE 22 AVRIL 2022

En ce 22 avril 2022, l'Acomar participe au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à 18h30.

Nous sommes proche de la date anniversaire de la création de l'Acomar créée en 11 avril en 1932.

Aucune autre association n'est présente, nous nous retrouvons les membres du bureau national ainsi que quelques adhérents de la section Île-de-France. Le drapeau national est présent pour cette cérémonie.

Un honneur tout particulier nous est demandé: qu'un membre de l'Acomar porte le drapeau de la Flamme en ce jour.

L'honneur échoit à un membre (dont l'anonymat restera préservé dans l'article) qui se portera volontaire après de nombreuses sollicitations et demandes de la part des membres du bureau et du Président national.

Celui-ci accepte de bon cœur, et cela restera pour lui un grand moment d'émotion et d'honneur dans sa vie de réserviste et d'Acomarins.

Des cadets du SDIS 59 sont aussi présents et participeront à cet événement tout particulier de « devoir de mémoire ».

En tant que Président, il me revient l'honneur de raviver la flamme et deux jeunes cadets m'assisteront avec le glaive servant au ravivage.

Un dépôt de gerbe des Acomarins au soldat inconnu précédera la suite de la cérémonie.

Moment intense qui revêt une solennité toute particulière pour moi. En effet, c'est la première fois que je me retrouve à raviver cette flamme de notre liberté si chère à nos cœurs. Ayant déjà participé en tant qu'adhérent, de vice-président et faisant partie de la chaîne des personnes ravivant la Flamme. Cette journée, fut pour moi, empreinte d'un instant de joie et de fierté personnelle mais aussi d'être le représentant de « tous » les Acomarins.

À l'issue, le livre d'or fut signé et les remerciements à tous les membres participants et porte-drapeaux présents fut effectué sous les conseils du général (2 étoiles) du comité de la Flamme qui a dirigé cette cérémonie journalière.

Maître principal (R) Pascal Gosciniak

Président National



L'ACOMAR ET LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 À MARSEILLE

Le 8 mai 2021, sur invitation de Madame **Marion Bareille**, maire des 13 et 14^{es} arrondissements de Marseille, l'ACOMAR en la personne de son Président délégué des Bouches-du-Rhône et vice-président national et du drapeau de la section, a participé à la commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts du cimetière du Canet.

Étaient présents à cette commémoration, Mesdames **Atia Hayat** et **Aurélié**

Falek conseillères d'arrondissement, représentant la maire de secteur, Madame **Rachida Tir**, collaboratrice parlementaire, représentant le député **Saïd Ahamadia**, Monsieur **Rébia Benarioua**, conseiller départemental, représentant la présidente du département, Monsieur **Alain Arcucci**, président CIQ **Arnavaux - Canet Gare** et président de la fédération des CIQ du secteur.

Suite au levé des couleurs, Monsieur Arcucci et le maître principal (H) **Philippe Chovet**, prononcèrent quelques mots pour honorer toutes les victimes et les combattants de ce conflit.

Après le dépôt des gerbes et la *Marseillaise* chantée par tous les participants, ceux-ci allèrent saluer le porte-drapeau. Un grand merci à toutes les personnes pour leur participation, à la police nationale présente sur zone pour sécuriser le

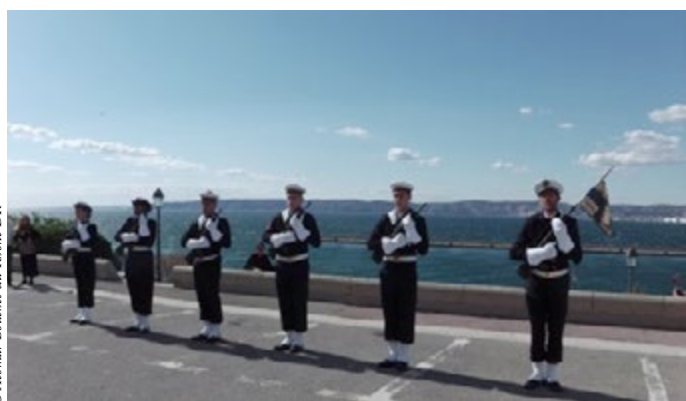
dispositif et à **Jean-Michel Turc** délégué aux Anciens combattants à qui nous avons proposé de beaux projets pour l'entretien du carré militaire et de ses 22 tombes pour une concrétisation très prochaine.

Maître principal (H) Philippe CHOVET
Président délégué Bouches-du-Rhône
Vice-président national
ACOMAR



Dépôt de gerbe par le MP (H) Philippe Chovet

« HOMME LIBRE, TOUJOURS TU CHÉRIRAS LA MER ! »



Le premier vers du poème de Baudelaire « *L'homme et la mer* » illustre à merveille l'amour inconditionnel de la mer que portent ces hommes et ces femmes engagés dans la marine française à différents niveaux. En ce jour de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (8 mai 1945), nous avons l'honneur d'échanger avec Philippe Chovet, maître principal honoraire dans la Marine nationale, aujourd'hui président de la section Bouches-du-Rhône de l'ACOMAR (Association Centrale d'Officiers mariners de Marins de Réserve).

Quand il s'est engagé dans la Marine nationale en 1960, Philippe Chovet n'avait en poche que ses vingt ans et son certificat d'études. Le monde de la marine ne l'a jamais lassé : en vingt-six ans de service, il a pu accomplir toutes sortes de missions ; il commence comme radiotélégraphiste auprès de l'amiral commandant la flottille des escorteurs rapides (il ne doit alors jamais quitter l'amiral dont il est le chiffreur !), travaille au Secrétariat Général de la Défense Nationale à Paris (SGDN), part trois ans pour Saïgon au Consulat Général de France, rentre à Toulon, passe deux ans à la Préfecture Maritime... on se perdrait à tout énumérer. Ce que Philippe Chovet se plaît à souligner, c'est que sa carrière a commencé et s'est achevée à

Marseille, alors qu'il est devenu maître principal.

Ce n'est pas pour autant qu'il tourne le dos à la mer : quand il quitte « l'active » en 1985, il repart pour quinze ans de réserve. Il adhère à l'ACOMAR, où il devient vice-président national et à l'Association des Officiers-mariners en retraite Marseille-Provence, où il en est le trésorier, celle-ci est affiliée à la Fédération Nationale des Officiers-Mariners (FNOM).

Faire connaître aux jeunes la carrière de la Marine nationale

Pour Philippe Chovet, il est très important que l'ACOMAR et l'AOM Marseille-Provence soient présentes pour faire découvrir aux jeunes les possibilités de carrière au sein de la Marine nationale, souvent trop peu connues : « Aux forums

des associations ou lors de conférences dans les collèges et les lycées, les jeunes nous posent beaucoup de questions, parfois très concrètes, et parfois plus profondes. » **Le métier des armes est un engagement particulier, mais qui parle encore aujourd'hui.**

L'importance de commémorer le 8 mai
 Cette année, crise sanitaire oblige, le préfet a dû restreindre le nombre de participants des associations. Mais Philippe Chovet ne sera pas privé de commémoration: il a été convié par le maire de secteur du 13^e et 14^e arrondissement de Marseille, pour déposer



Le chef de bataillon (H) Francis Agostini remet la médaille d'honneur « René Gassin » au maître principal Philippe Chovet

une gerbe au Monument aux Morts du cimetière du Canet.

Pourquoi est-il si important de commémorer le 8 mai encore aujourd'hui ?
 Pour **Philippe Chovet**, la réponse paraît évidente: « *Commémorer la fin d'un conflit qui a fait des centaines de millions de morts, commémorer la part de victoire qu'a eue la France, commémorer la date de la victoire et de la liberté, c'est la moindre des choses.* » Une magnifique conclusion de la part d'un ancien « col-bleu ».

Jeanne Rivière

« *Le Méridional.com* » du 8 mai 2021

RENCONTRE AVEC MICKAËL, ALTRUISTE ET ENGAGÉ !

Interview réalisée par le service communication de « **La Garde Nationale** »

Michaël, est adhérent à l'ACOMAR section des Bouches-du-Rhône

Avec un parcours atypique, Mickaël concilie, à merveille, différents statuts. Cet acupuncteur de 45 ans, réserviste dans la Marine nationale depuis plusieurs années, nous parle de ses différentes vies. Interview.

Présentez-vous

Je m'appelle Mickaël et je suis papa d'un petit garçon de huit ans. Dans le civil je suis praticien en médecine chinoise et acupuncteur en profession libérale. Je suis engagé dans la réserve de la Marine nationale depuis huit ans.

Votre parcours militaire

J'ai commencé comme second maître, puis officier et aujourd'hui je suis officier conseil en pédagogie. J'ai eu trois affectations différentes en tant que réserviste. D'abord, j'exerçais en tant que formateur premier secours ensuite, j'étais officier adjoint au référent national secourisme. Actuellement, je suis dans ma troisième affectation. J'ai deux casquettes; je suis les dossiers de validations des acquis d'expériences des Marins-Pompiers qui ont besoin d'un titre civil par rapport à des compétences militaires. Puis, j'accompagne les formateurs au niveau pédagogique selon les



Praticien en médecine chinoise et acupuncteur



Officier conseil en pédagogie

formations qu'ils dispensent aux Marins-Pompiers en formation initiale ou en cours de carrière.

Votre meilleur souvenir

Mon meilleur souvenir est sans aucun doute ma remise de sabres lorsque je suis passé officier. Ce fut un moment très émouvant.

J'ai également eu la chance d'être commandant de troupe lors du 11 novembre il y a deux ans à Toulon. C'est une mission assez rare en tant que réserviste, elle restera un excellent souvenir.

Vos motivations à rejoindre la réserve

J'ai d'abord fait mon service militaire dans la Marine nationale en Outre-mer, puis, à mon retour en France, je me suis

engagé dans l'armée de Terre. Par la suite, j'ai eu un fort désir de remettre les pieds dans l'institution. Je voulais partager mes compétences et les mettre à profit, c'est pourquoi j'ai rejoint la réserve de la Légion étrangère avant de retourner, lors du déménagement de mon régiment, vers mon corps d'armée initial: la Marine nationale.

L'engagement au quotidien

L'humain est le dénominateur commun entre mon métier et mon rôle dans la réserve. Il est au centre de ce que je fais au quotidien. Être officier de réserve dans la Marine est un atout certain pour la vie civile. En profession libérale, on a souvent tendance à avoir la tête dans

le guidon, or la réserve apporte une bouffée d'oxygène permanente. Elle me permet de faire autre chose et de voir de nouveaux horizons. La réserve m'a enseigné une grande rigueur, une capacité de travail et une résistance à l'effort

Votre lien avec la Garde nationale

La Garde nationale, c'est l'ensemble des réservistes. Nous sommes tous rassemblés sous le même dénominateur commun quelle que soit l'armée dans laquelle on se trouve. C'est donc un honneur et une fierté d'être représenté par cette entité. Pour moi, c'est important de savoir que je suis réserviste, marin, officier, mais aussi membre de la Garde nationale.

Un conseil

Quand on doute il faut essayer! C'est seulement après avoir douté que l'on peut se faire son opinion. Toutefois, il n'y a pas à hésiter c'est une aventure humaine avant tout. Il y a très peu d'endroits où l'on peut vivre les choses aussi pleinement. La réserve, c'est un puits de connaissances et de savoir-faire je conseille de foncer!

DRÔME-ARDÈCHE

PMM VALENCE RENE SALLE

Remise du Fanion à la 41^e Promotion

Le samedi 27 février 2021, le vice-amiral d'escadre **Scherer** (2s), a remis

leur fanion aux stagiaires de la 41^e promotion.

La cérémonie s'est déroulée sur la place d'armes du 1^{er} Régiment de Spahis de

Valence où, malgré les contraintes sanitaires liées à la COVID 19 et en tenant



compte des gestes barrières, l'autorisation a été donnée pour que cette cérémonie puisse se tenir.

Nous noterons qu'actuellement, un peloton blindé du 1^{er} régiment fait partie du Groupe Tactique Embarqué déployé sur le porte-hélicoptères d'assaut *Tonnerre*, ayant appareillé au mois de février pour la mission Jeanne d'Arc.

Cette année, ce ne sont pas moins de 36 Stagiaires qui ont intégrés la PMM Valence, soit un accroissement de 40 % au regard de la promotion précédente. L'amiral n'a pas manqué de souligner leur volontarisme et leur abnégation, où malgré un contexte sanitaire et ambiant très difficile, ils ont su répondre présent. La cheffe de centre : le Lieutenant

Aurélié Ravix EV 2(R), assistée de ses Instructeurs, plus que motivés, ont sur déployés les moyens et méthodes nécessaires, pour amener les stagiaires au niveau requis. Comme quoi, les nouvelles technologies, employées à bon escient, sont salvatrices.

Cette année encore, l'Hymne National fut accompagné par un joueur de

cornemuse dans la plus pure tradition de son pays d'origine.

Une ombre au tableau malgré tout, les familles n'ont pu assister à cette cérémonie, elles qui font tant d'efforts pour soutenir leurs enfants dans leur démarche.

Maître principal (H) Gérard Vison
Président Délégué ACOMAR Drôme-Ardèche

GRAND EST

VISITE DES PLAGES DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE



Une partie des membres de l'ACOMAR Grand Est s'est rendue à Cherbourg en Cotentin pour une visite des sites du débarquement du 7 au 11 octobre 2021, séjour organisé de main de maître par le couple **Bazier**.

Trajet de Strasbourg à Cherbourg par la route, répartis en deux minibus durant 9 heures, qui s'est achevé sous le soleil normand pour un repos bien

odeurs caractéristiques des bâtiments de la Marine nationale...

Notre périple nous conduisit ensuite au Mémorial de Caen, au musée des troupes aéroportées (Musée Airborne) de Sainte-Mère l'Église, à l'impressionnant cimetière militaire américain de Colleville-sur-Mer, sur la plage d'Omaha Beach, devant la batterie allemande de Longues-sur-Mer et ses canons d'origine

merité au Cercle de la Base de Défense « Chantereyne ».

Première sortie le lendemain à la Cité de la Mer où notre camarade **Richard Marmet**, ancien de la FOST, a improvisé une visite « particulière » très prisée du premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins « *Le Redoutable* ». Ce fier navire, même désarmé, reste très vivant ; nous y avons tous retrouvé les

toujours à l'intérieur des quatre case-mates et enfin sur la Pointe du Hoc.

Et pour finir, nous n'avons pas oublié de saluer la statue équestre de Napoléon 1^{er} ainsi que la fameuse « *rue de la soif* » à Cherbourg!!!

Maître principal Jean-Luc Maillot

Président Délégué
section ACOMAR Grand Est



REMISE DE FANION PMM AMIRAL DE JOINVILLE

Le samedi 4 décembre 2021, les stagiaires de la 3^e promotion de la Préparation Militaire Marine amiral de Joinville de Neuilly-sur-Seine ont reçu la garde de leur fanion par le vice-amiral d'escadre **Stanislas Gourlez de la Motte**, major général de la marine.

En présence de plusieurs représentants de l'Acomar, dont le vice-président national et président délégué de la section Île-de-France, le premier-maître (H) **Guy Barrault**, accompagné de **Patrice di Puma** adhérent de l'Île-de-France et accrédité photographe officiel de l'Acomar, mais également de nombreux invités.

Les 30 stagiaires ont reçu leur fanion, sous une météo clémente.



Le maire de Neuilly sur Seine, le major général de la marine et le porte fanion

On notera que le capitaine d'armes de la PMM le maître (R) **Adrien Chevalier** est adhérent de la section Île-de-France.

À l'issue des discours du Major Général de la Marine, de Monsieur le maire de Neuilly-sur-Seine, Monsieur

Jean-Christophe Fromantin capitaine de frégate réserve citoyenne, de la députée des Hauts-de-Seine **Madame Constance Le Grip**, et de la cheffe de centre, l'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe **Laëtitia Vincent-Genod**, les invités et participants ont été invités à une réception au théâtre des Sablons. L'ACOMAR Île-de-France sera présente lors des futures cérémonies de la PMM.

Maître (R) Adrien Chevalier



Capitaine d'armes PMM amiral de Joinville maître (R) Adrien Chevalier



de gauche à droite .maire de Neuilly sur Seine, le chef de centre, le major général de la marine, adjoint au maire responsable du devoir de mémoire, la députée des Hauts-de-Seine



Le major général de la marine



La cheffe de centre de la PMM amiral de Joinville



Le vice-président national ACOMAR et Président délégué ACOMAR IDF



Le major général de la marine avec le vice-président national

Photos © Patrice Di Puma Acomar Île-de-France

REMISE DE FANION À LA PMM RICHELIEU

Le samedi 29 janvier 2022 s'est déroulée la remise de fanion au Centre Marine Commandant Millé à Houilles (78). C'est le capitaine de frégate **Bertrand**

Plamont qui a présidé cette cérémonie, et qui a procédé à la remise du fanion au détachement en armes de la PMM qui en assurera la garde cette année.

Cette promotion 2021-2022 forte de 72 stagiaires est maintenant sous les ordres du nouveau chef de la PMM l'EV1 (R) **Eloi Morel**.

Cette remise de fanion était beaucoup plus terne que les précédentes avec un cérémonial réduit, un discours très court du capitaine de frégate, la présence d'un

seul porte-drapeau (mon ami **Tristan Dreux**, porte-drapeau de l'AMMAC de Poissy), et de quatre officiers supérieurs seulement.

Les parents des stagiaires en grand nombre étaient déçus de prendre des

photos de leurs enfants, certes dans un bel uniforme, mais malheureusement masqués.

Nous espérons pour la remise de fanion pour la promotion 2022-2023 à un retour aux belles cérémonies que

nous avons connu avant cette fâcheuse Covid 19.

Un grand merci à mon ami **Tristan Dreux** qui m'a si gentiment véhiculé et m'a permis de baigner encore une fois au sein de cette marine que nous aimons tous,

et de retrouver par la même occasion notre cher **Patrice Di Puma**, cet excellent photographe qui fait « clic-clac » plus vite que son ombre.

Roger Delmas

Vice-Président Délégué ACOMAR IDF



Crédit photos © Patrice Di Puma Photographe accrédité ACOMAR et adhérent IDF

NORD PAS-DE-CALAIS

CÉRÉMONIE REMISE DE DIPLÔMES À LA PRÉPARATION MILITAIRE MARINE ÉRIC TABARLY À LILLE



Les stagiaires et la garde au drapeau

Le samedi 29 mai 2021 sur le site du Parc à boulets, le CC **Denis**, chef de centre de la PMM **Éric Tabarly** de Lille et les instructeurs remettent les diplômes de fin de cycle aux 55 stagiaires. La remise est présidée, dans le contexte de la COVID 19, par le capitaine de vaisseau Commandant la Marine à Dunkerque (COMAR Dunkerque), qui remet un prix au major de



promotion et au deuxième. La cérémonie débute par la levée des couleurs, suivie de la Marseillaise. Puis, dans son allocution le COMAR félicite les stagiaires pour : « leur forte motivation, leur esprit d'équipage et leur belle conduite ».

Outre la remise de diplômes c'est aussi l'occasion d'honorer les instructeurs

qui ont œuvré avec dévouement tout au long de l'année de formation. Ont été distingués :

- PM (R) **Xavier** (Acomar 59-62) - Médaille d'Argent de la Garde Nationale;

EV1(R) Sébastien - Chef de la Garde et le SM (R) Baptiste - Porte-fanion



- MJR (H) **Bernard** - Témoignage de satisfaction;
- MP (H) **Jean-Yves** (Acomar 59-62) - Témoignage de satisfaction;
- MP (H) **Yoland** (Acomar 59-62) - Témoignage de satisfaction.

Cette année les conditions particulières liées à la pandémie n'ont pas permis de

lancer les traditionnelles invitations aux familles, aux autorités et aux associations marines. Nous espérons que 2022 sera plus favorable.

Maître principal (H) Jean-Yves

Président délégué section ACOMAR 59-62.

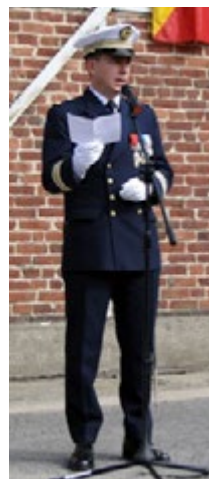


Les instructeurs, de gauche à droite : PM(R) Xavier - Major(H) Bernard - MP(H) Jean-Yves - MP(H) Yoland - PM(R) Cathy



Porte coussin
SM(R) Léopoldine

Les instructeurs distingués



CV Patrick
COMAR Dunkerque



CC(R) Denis
Chef de Centre



SM(R) Baptiste
Porte-fanion

Crédit photo : COMAR Dunkerque.

CÉRÉMONIE DE PARRAINAGE samedi 4 décembre 2021

Parrainage de la préparation militaire Marine « Éric Tabarly » de Lille avec le patrouilleur de service public (PSP) *Cormoran*.

En présence du commandant de l'équipage B du PSP *Cormoran*, le capitaine de corvette **Jean Baptiste De Fromont** et du commandant de la Marine à Dunkerque (COMAR Dunkerque), le capitaine de vaisseau **Patrick Ratier**.

Cette cérémonie était également l'occasion de remettre les manchons aux 50 stagiaires de la PMM. Un moment symbolique pour eux, qui marque leur engagement au sein de la PMM.

3 Acomarins instructeurs :

Le maître principal (H) **Jean-Yves Depuydt**

Le maître principal (H) **Yoland Wattier**

Le premier-maître(R) **Xavier Bondt**



De gauche à droite le CC(R) Denis Kerjean chef de centre le CV Patrick Ratier COMAR DUNKERQUE, le CC Jean Baptiste de Fromont commandant équipage B du Cormoran



La garde des porte fanions



Remise des manchons aux stagiaires

Crédits photos COMAR Manche

BAPTÊME DE LA PRÉPARATION MILITAIRE COMMANDANT DUCUING

En ce jour particulier des cinquante ans de la création des Préparation Militaires Marines (PMM), l'ACOMAR

a bien volontiers répondu présent, le 2 octobre 2021, à l'invitation du capitaine de vaisseau **Patrick Ratier** COMAR

Dunkerque, pour assister au baptême de la cinquième PMM des Hauts-de-France. Après Dunkerque, Lille, Abbeville,

Compiègne, c'est Arras qui accueille au sein de la citadelle de Vauban (long-temps siège du 601^e régiment de



Circulation Routière) la PMM Commandant DUCUING.

Monsieur **Olivier Ducuing** a retracé le parcours de son arrière-petit-cousin. Puis c'est en présence des stagiaires des quatre premières PMM et :

- du général de division **Nicolas Casanova**, officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest et gouverneur militaire de Lille,

- de Monsieur **Louis Le Franc**, préfet du Pas-de-Calais,
- de Monsieur **Frédéric Leturc**, Maire d'Arras,

que le vice-amiral d'escadre **Philippe Dutriou**, préfet maritime Manche-Mer du Nord a remis le fanion à la nouvelle PMM.

Vingt-deux jeunes stagiaires, dont six jeunes filles, ont intégré cette première promotion, pour faire l'apprentissage de la vie en équipage et la découverte sous toutes ses formes de notre marine. L'ACOMAR souhaite aux stagiaires, aux instructeurs et à son chef de centre, le capitaine de frégate **Éric Lestringuez**,



Crédit photos : Marine nationale - major (H) Gérard Desrues.



bon vent bonne mer.

C'est la musique du 43^e régiment d'infanterie qui a assuré les sonneries réglementaires. Le Bagad de Lann-Bihoué à fait une apparition toujours très remarquée.

L'ACOMAR était représentée :

- Pour l'association, par le major(H) **Gérard Desrues**, Délégué national Nord-Ouest & Ouest, qui représentait le maître principal(R) Pascal Gosciniaik, Président national.
- Pour la section Nord - Pas-de-Calais, par le drapeau et son porte-drapeau, le second maître(H) **Jérôme Lermené**, les maîtres principaux(H) **Henri Kurowski**, Serge Le Bredonchel et le quartier-maître de 1^{re} classe(H) **Nicolas Capon**. Pour terminer la municipalité d'Arras a offert un rafraîchissement light, au cours duquel Monsieur le maire a développé la genèse de l'installation de la PMM à Arras, pendant que le Bagad agrémentait brillamment cette partie festive.

Major (H) Gérard Desrues
Délégué national Nord-Ouest & Ouest.

IN MEMORIAM NEPTUNE REÇOIT LE PLUS ANCIEN DES MEMBRES



Crédit Photo : Section Acomar Nord-Pas-de-Calais

C'est le 29 juillet 2021 que notre ami **André Holonne** s'en est allé rejoindre Neptune, au seuil de sa 90^e année.

Entré dans la Marine le 24 janvier 1951, il est retourné à la vie civile le 1^{er} juin 1970, après avoir exercé la spécialité de secrétaire militaire pendant 19 ans. Membre assidu de la section Nord-Pas-de-Calais, André était resté passionnément attaché à l'institution et à notre

Association. Jusqu'à ce que le poids des ans ne lui pèse de trop, il ne manquait pas une réunion ou une cérémonie.

Mercredi 4 août 2021, une délégation de huit membres avec le drapeau de la section, emmenée par le maître principal **Jean-Yves**, Président délégué, l'a accompagné dans sa mise en terre, seule cérémonie voulu par lui, au cimetière que Wasquehal (Nord).

Le Major Gérard - Délégué national Nord-ouest & Ouest - représentait l'association,

Délégué national Nord-Ouest & Ouest

RDA PYRÉNÉES-ORIENTALES

LE VOILE DE L'OUBLI

L'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler amène à une politique de répression à l'égard des populations allemandes hostiles au régime. C'est dans ce contexte que fut créé le premier camp de déportation le 20 mars 1933 à Dachau. Il accueille en priorité des prisonniers politiques allemands, puis des Tziganes, les témoins de Jéhovah et enfin à partir de 1938 les juifs. Chacun d'eux est habillé d'un

« pyjama rayé » sur lequel est apposé un signe distinctif, triangle, de couleurs différentes suivants les faits reprochés, rond, ou l'étoile de David jaune. Devenu camp de concentration, sera libéré le 29 avril 1945 par l'armée américaine. Le nombre de déportés partis de France vers les différents camps de concentration ou d'extermination nazis est estimé à près de 150000 durant toute

la période de la guerre. Près de 50 pour cent d'entre eux sont morts en déportation. Le début de la libération des camps a lieu le 24 juillet 1944 (Majdnek) en Pologne par l'armée russe, elle trouvera son apogée entre le 11 et 30 avril tour à tour s'égrènent les noms de Buchenwald, de Bergen-Belsen (camp pour femmes), Schsenhausen, Flossenbug, Dachau, Ravensbrück. Le dernier camp

libéré sera celui de Stutthof en Pologne par les troupes russes. Avec le retour des survivants, ceux des libérateurs, le monde prend enfin la pleine conscience de l'ampleur et des horreurs engendrés par la déportation.

Les déportés, les familles des disparus expriment le souhait que soit inscrite une date au calendrier des commémorations en souvenir des victimes, des héros de

la déportation. C'est ainsi que par la loi du 14 avril 1954, il est consacré le dernier dimanche d'avril au souvenir des déportés et de la déportation. Cette date fut retenue en raison de l'anniversaire de la libération de la plupart des camps. Cette année exceptionnellement en raison du calendrier électoral, la cérémonie à Perpignan s'est déroulée le vendredi 22 avril dans le square Bir Hakeim devant le monument de la résistance et de la déportation. Madame **Delphine Boyrie**, nouvelle sous préfète de Perpignan et directrice de cabinet du préfet a présidé

cette cérémonie sous un soleil radieux. Dix-huit porte-drapeaux étaient présents, le piquet d'honneur de la préparation militaire marine était aux ordres du premier-maître **Joly** et maître **Gran-Farre** instructeurs. Monsieur **Philippe Benguigui** président régional de Zakhor pour la mémoire, qui est à l'initiative avec l'appui de **Serge Klarsfeld** de la création du mémorial de Rivesaltes a lu le message officiel pour cette journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Il rappelle que soixante-dix-sept ans se sont écoulés

depuis la fin du système concentrationnaire, que pas une communauté, pas un pays, qu'ils fussent riches ou pauvres ne fut la proie de l'indicible tout en soulignant que l'espoir d'un monde meilleur est la règle. Le chant du marais et celui des partisans ont résonné dans le ciel catalan, puis le silence dû aux morts quand, enfin retentit reprise en chœur la Marseillaise figeant les corps et serrant les cœurs. Une importante délégation militaire était sur les rangs représentant les trois armes, ce que n'a pas manqué de

remarquer la sous-préfète en venant les saluer. Le second maître **Philippe Chomette** représentant départemental de l'Acomar était parmi eux fidèle aux valeurs portées par ses aînés. À l'aube d'une nouvelle ère, lorsque le futur aura remplacé le passé, aux premières lueurs du jour, se lèvera le vent de nos mémoires pour honorer les victimes et les héros de la déportation, libérant le voile de l'oubli.

Second maître Philippe Chomette
ACOMAR RDA 66



Message pour la Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation
Vendredi 22 avril 2022

La Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation est chaque année l'occasion de rappeler des événements que l'humanité a condamnés et que nul ne souhaite voir se reproduire. Il y a 77 ans prenait fin en effet le système concentrationnaire et génocidaire mal dont le monde découvrait l'horreur, à mesure de la progression des Armées alliées et des récits des survivants.

Ce système fut l'instrument de la destruction d'une grande partie des populations juives et tsiganes d'Europe. Il fut aussi le lieu de détention et de martyre de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, déportés pour leur résistance à l'occupant, pour raison politique, du fait de leurs origines, de leur religion, voire de leur orientation sexuelle, ou dans le cadre de rafles de représailles.

Confrontés à la mort omniprésente, à la déshumanisation programmée, à la terreur, aux souffrances insupportables que la faim, la maladie et la brutalité de leurs gardes leur infligeaient, nombre de déportés surent pourtant organiser une résistance et une solidarité exemplaires que beaucoup payèrent de leur vie mais qui sauva de nombreux autres.

Sortis de cet enfer, fidèles aux serments qu'ils prononcèrent à la Libération, aux idéaux de Liberté, de Fraternité et de Paix, de nombreux survivants prirent une part active à la construction d'une Europe nouvelle, vouée pacifique et solidaire, et militèrent inlassablement pour que partout dans le monde soient respectés les droits de l'homme et la démocratie.

La réurgence d'idéologies porteuses d'exclusions, les tentatives de réécriture de l'histoire nous font aujourd'hui obligation de poursuivre leur combat et d'entretenir les valeurs qu'ils ont portées, dans un monde marqué par les guerres, la pauvreté, les inégalités, le dérèglement climatique, qui jettent sur les routes d'un exil souvent sans issue et mortifère, des milliers d'êtres humains en détresse. Dans un monde où l'on voit resurgir le spectre des dictatures, des régimes nationalistes et des frontières qui se ferment, l'espoir pour l'avenir réside dans la pérennité de ce combat.

Ce message a été rédigé conjointement par :
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.),
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.),
Avec la participation d'Associations et Amicales de Camps
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (U.N.A.D.I.F. - F.N.D.I.R.P.)

PRINCIPAUX SIGNES DISTINCTIFS DES DÉPORTÉS

POLITIQUE GLENNANT 1547	POLITIQUE BRANCAIR 48627	POLITIQUE J.S. 80647
ANCIEN 1241	TZIGANE 15642	TSAÏON DE JERUSALEM 3024
AFATIDE 18427	ÉCART COMMUN 25756	ÉTOILE JAUNE PORTÉE PAR LES JUIFS

Chaque Arrière-pensée, comme de la tête gauche de la tête ou de la tête, un triangle de couleur en une bande de tissu en dessous le nomade. Une lettre indiquée sur le triangle indiquant, sauf pour les Allemands, le nomade du déporté : F (Français), B (Belge), S (Espagnol), G (Général), P (Polonais)...

Photos de la Journée Nationale de la Résistance et de la Déportation



HONNEURS AU CAPITAIN

Les préparations militaires marine (PMM) sont des stages qui permettent chaque années à des jeunes gens, hommes et femmes de vivre un premier

contact avec la Marine et de confirmer ou préciser une volonté de s'engager. Parcours qui permet à chacun de se tester, de se dépasser et ainsi d'acquérir

une expérience qui sera pérenne quoi qu'il arrive. La préparation militaire « QM FORT » de Perpignan fût créée en 1973, elle a pour parrain le bâtiment

base des plongeurs démineurs BBPD *Achéron* basé à Toulon. Débutée le 18 septembre 2021 cette 48^e promotion a pris fin le 25 juin à Port Vendres avec la

remise des insignes et diplômes. Sous un soleil ardent dans les jardins du dôme de Port Vendres, en ce 25 juin 2022, la grande famille de la Marine était conviée à un double événement, la remise des insignes et brevets de la PMM « QM Fort » et l'adieu aux armes d'un chef de centre. Sur une table sous l'œil de la matelot **Romane Mauclaire**, assistante PMM aujourd'hui, mais elle-même stagiaire brevetée en 2018 récompensée d'un prix ACOMAR, trônent les insignes qui orneront bientôt les tenues immaculées. Le lieutenant de vaisseau **Courrioux** représentant COMAR Marseille passe les troupes en revue accompagné du lieutenant de vaisseau Lobjois actuel chef de centre, de la commandant de l'Achéron, le lieutenant de vaisseau Vaillant. Moment très attendu par les familles venues nombreuses, la remise de l'insigne, signe de leur passage au sein de

la préparation militaire, la fierté se lit sur les visages, quelques larmes coulent puis vient le moment des remises de diplômes et récompenses aux meilleurs d'entre-eux. Chaque année le prix enseigne de vaisseau **Marot** récompense au niveau national, un ou une stagiaire la plus méritante de toutes les PMM, honneur suprême, cette année c'est Barbara Bauge qui reçoit cette distinction, une médaille à son nom, un diplôme et un livre collector. Le maître principal **Chovet** vice-président national de l'Association Centrale des Officiers Mariniers et Marins de Réserve venue spécialement à remis au troisième lauréat de la promotion, Pierric POMAR un ouvrage sur la marine du Rhin. Le lieutenant de vaisseau **Lobjois**, chef de centre depuis septembre 2015 quitte ses fonctions après 7 ans à la tête de la préparation militaire marine de Perpignan. Marin de

valeur, son parcours est digne de notre respect, issu de la PMM de Châlons en champagne promotion 2002-2003. Il effectue un ESR en tant que QM opérateur de bord au sémaphore de Brignogan (Finistère). Promu second maître, sa licence en poche, il continue de servir la Marine comme aspirant commissaire de bord sur le PA *Charles de Gaulle* revenu en pays catalan il intègre la délégation militaire 66, dès septembre il succède au lieutenant de vaisseau **Vailleux** à la tête de la PMM « QM Fort ». Son bilan est tout aussi digne d'éloges, en effet près de huit cent stagiaires ceux sont vus dispensés cours et formation par ses adjoints, le premier maître **Joly**, le maître **Fabienne Gran-Faure** et bien d'autres. Quatre vingt d'entre eux sont engagés dans la marine (d'active ou de réserve), preuve de la qualité de leur enseignement, lors de cette ultime cérémonie le

second maître **Baptiste Pahisa** détenteur du fanion au piquet d'honneur est issu de la promotion précédente. Il a intégré maistrance en septembre 2021, « Porteur », technicien aéronautique spécialiste porteur. Il assure la maintenance et l'entretien des équipements de propulsion, des circuits hydraulique et électriques, des composants mécaniques des cellules des avions et hélicoptères. D'autres poursuivront leurs études et s'engageront dans les années futures. La passation de commandement se fait au profit du lieutenant de vaisseau **Mathieu Durand**, qui connaît bien la marine, pharmacien de formation, il a été assistant départemental pour la Marine nationale, réserviste à la délégation militaire départementale de Perpignan. Selon la tradition le fanion lui est remis charge à lui maintenant d'officier et de préparer la 49^e promotion. L'ensemble





des délégations se sont portées en cortège, porte-drapeaux en tête parmi eux le premier maître **Jourda** de l'acomar, arrivées sur le port, le lieutenant de vaisseau **Lobjois** quitte le bord, une barque catalane l'emmenant vers de nouvelles

aventures. De retour au dôme, les brevetés ont effectué le traditionnel lâcher de bachis, ont soulevé leur ancien chef, le maître principal **Chovet** vice-président national et le représentant départemental accrédité de l'Acomar, le second

maître **Chomette** et ont tenu à remercier pour le travail accompli en commun lors de ces sept années, le lieutenant de vaisseau **Lobjois** et de lui remettre une plaque gravée au nom de l'Acomar. Nous lui souhaitons bon vent et bonne mer

Vive la Royale, hurra à l'équipage, les honneurs au capitaine.

Second maître Philippe Chomette
RDA66

RDA SEINE-ET-MARNE

ARMISTICE 1918 EN SEINE-ET-MARNE

Dans le cadre de la journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix, le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France, des cérémonies se déroulent traditionnellement sur l'ensemble du territoire français le 11 novembre 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire cette cérémonie est maintenue le vendredi 5 novembre 2021.

A 12 heures, l'association Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du ministère de l'Équipement de la Seine-et-Marne a effectué son dépôt de gerbe.

L'adjoint de la direction départementale du territoire de la Seine-et-Marne, Monsieur **Bedu**, après avoir déposé la gerbe et lu les noms figurants sur la Stèle de la DDT 77, a repris la parole pour rappeler que la France et le monde entier ont



Crédit photos Maître principal (R) Jean Moles

vécu entre 1914 et 1918 quatre années de guerre.

Tout au long de son histoire, la patrie a été protégée par nos soldats et aujourd'hui, nous rendons hommage à tous ceux qui ont fait le plus grand sacrifice pour leur pays.

Le maître principal (R) Jean Moles, représentant départemental de l'Acomar pour la Seine-et-Marne était invité par Monsieur **François Annic** président de l'association des anciens combattants de la Seine-et-Marne à la cérémonie qui fut suivie d'un repas en compagnie, très chaleureuse, de l'adjoint au directeur de la DDT 77. Lors de ce repas, les liens entre les troupes de marines et la marine nationale ont été rappelés avec de nombreux souvenirs et anecdotes.

Maître principal (R) Jean Moles
Représentant Départemental
Accrédité Seine-et-Marne

INAUGURATION DE L'ESPLANADE DE LA LÉGION D'HONNEUR À OYONNAX

Le vendredi 8 octobre 2021 avait lieu la cérémonie d'inauguration de l'Esplanade de la Légion d'Honneur à Oyonnax, par l'amiral **Alain Coldefy**, Président de la Société des membres de la Légion d'honneur et Monsieur **Michel Perraud** Maire d'Oyonnax, en présence de la quasi-totalité des autorités civiles et militaires de l'Ain.

Les marins sont venus en force avec 15 adhérents de la section Rhône-Alpes de l'ACOMAR, dont le président délégué; pour faire honneur à l'amiral. Étaient également présents, le capitaine de corvette **Antoine** Commandant du CIRFA de Lyon, le capitaine de corvette (RO) **Noluène** Assistant départemental Pour

la Marine de l'Ain, et le quartier-maître (RO) **Alexandre** instructeur à la PMM Bourg-en-Bresse.

Au cours de la cérémonie, l'amiral décorera de la médaille de bronze de la défense nationale, avec agrafe essais nucléaires, notre camarade le second maître (H) **Christian**, vice-président délégué de

notre section, en charge du département de l'Ain. **Christian** servit notamment à Mururoa et Hao, embarqué à bord du bâtiment base *Médoc*.

Nous garderons de cette journée un très beau souvenir.

ACOMAR section Rhône-Alpes nord



Credit Photos: ACOMAR section Rhône-Alpes nord

COMMÉMORATION DE 18 JUIN 1940 LE 18 JUIN 2021 À VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

La levée des restrictions sanitaires s'est constatée sur le terrain lors de cette cérémonie avec pas moins de 10 porteurs de drapeaux, la clique de Gleizé, et un public qui revient.

Les autorités étaient également présentes en nombre et en qualité, avec notamment Monsieur le sous-préfet, Monsieur le maire et Monsieur le député, ainsi que les autorités militaires.

Six marins étaient présents, dont deux de l'ACOMAR Rhône-Alpes nord et trois

de la PMM, hélas tous en civil du fait des consignes locales actuelles.

Notre camarade le PM **Jean-Paul** fut comme toujours l'indispensable et excellent maître de cérémonie, alors que notre camarade le PM **Christophe** portait droit le drapeau de la marine.

Ce fut une belle et digne commémoration du 18 juin 1940; nous les en remercions.

ACOMAR section Rhône-Alpes nord



RECONNAISSANCE

Ce 14 juillet 2021 a permis de mettre à l'honneur 3 instructeur de la Préparation Militaire Marine de Vienne, dont deux « ACOMARINS ».

Le général **Hervé de Courrèges**, Commandant de la 27^e brigade d'infanterie de montagne et Délégué Militaire Départemental de l'Isère, et le capitaine de corvette **Olivier Cateura**, Assistant

Départemental pour la Marine en Isère, ont remis la médaille de la Défense nationale échelon bronze à au quartier-maître de 2^e classe **Élisa Fernandez-Acguedi**.

Puis le premier-maître **Sébastien Grand** et le premier-maître **Patrice Montigny**, se sont vus décerner la médaille des



Credit Photos : ACOMAR section Rhône-Alpes nord.

réservistes volontaires de défense et sécurité intérieure échelon argent, au titre de leurs années passées au dans la réserve et particulièrement comme instructeurs au sein de la Préparation Militaire Marine de Vienne. Nous les félicitons vivement.

Les récipiendaires étaient heureux que cette remise de décorations ait eu lieu en présence de l'ancienne et du nouveau Chef de Centre de la Préparation Militaire Marine de Vienne, le Lieutenant de vaisseau (R) **Jennifer Gilet** et le lieutenant de vaisseau (R) **Matthieu Duchemin**.

Il est à noter que le PM **Patrice** est trésorier délégué de l'ACOMAR, alors que le PM **Sébastien** également de l'ACOMAR est notre brillant historien marine.

La préparation militaire marine offre au jeune garçon et fille la possibilité d'acquérir est basse théorique de la marine militaire et d'effectuer un stage pratique sur l'un des bâtiments de la Marine nationale, en principe sur la base navale de Toulon (Var).

ACOMAR section Rhône-Alpes nord

PORTRAIT D'UN ACOMARIN

Il œuvre pour l'ACOMAR, mais une partie de lui est restée dans la salle des machines d'un sous-marin français. Le premier-maître **Jean-Paul Cinier** en aurait presque le mal de terre. Son plus beau souvenir ? « D'être un jour d'août 1983 entré dans la Marine. » Il fit partie de cette armée invisible où

le secret et le danger soudent des équipages jusqu'à ce qu'ils ne fassent qu'un avec leur sous-marin. « On fait corps avec la machine. Vous êtes la machine ; avec elle 24 heures sur 24. » Plus qu'avec sa propre famille...

Toutes missions cumulées, **Jean-Paul** a passé onze années de sa vie dans

l'espace confiné d'un sous-marin d'attaque, à « écouter », soit la moitié de sa carrière militaire.

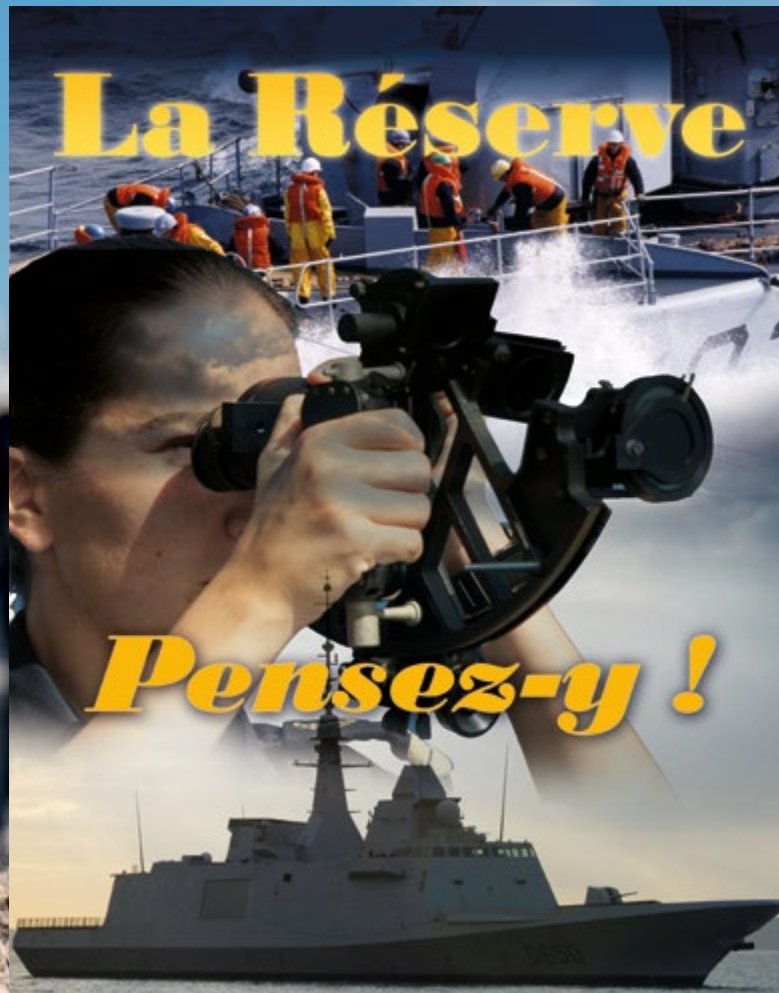
La flamme jamais éteinte se ravive lorsqu'il parle de ce temps où il est entré « dans cette formidable école de la vie » : « J'ai découvert l'Armée et la Marine au sein de la Préparation Militaire Marine de

Lyon. On ne choisit pas de devenir sous-marinier pour les voyages et les escales ; on est toujours sous l'eau ! Mais j'y ai trouvé la technologie, les responsabilités, la capacité de se remettre en cause. Et surtout l'esprit de camaraderie. Pas le choix, il faut se faire confiance. Tout le monde est sur le même bateau... ».

Une famille composée d'hommes solitaires, une communauté partageant le risque d'un environnement hostile dans une machine très complexe. « *On m'a fait confiance, souligne Jean-Paul. De la mécanique d'armement (torpilles), je suis passé à la navigation (cartes, veille au périscopes) et à l'écoute sonar. Chaque bâtiment produit des bruits caractéristiques. Même les animaux, des dauphins*

jusqu'au banc de crevettes! » L'émotion qui se lit sur son visage n'est en rien un devoir. Elle en dit long sur l'état d'esprit que ce matelot devenu premier-mâitre s'est forgé sous les océans. Il est maintenant technicien d'exploitation depuis son départ de la marine, et d'une autre manière il continue à servir la marine: Il s'est engagé dans la vie associative, membre de

l'AGASM, et vice-président délégué de l'ACOMAR section Rhône-Alpes nord en charge du pays Beaujolais. De plus, il a la confiance du maire de sa commune (près de 40000 habitants), il en est le maître de cérémonie, lors des cérémonies de militaires et de mémoire. Il a encore de très belles pages à écrire! Cher Jean-Paul, tous tes camarades te remercient!

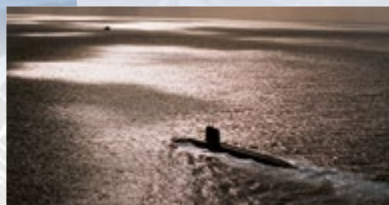




Le cap :

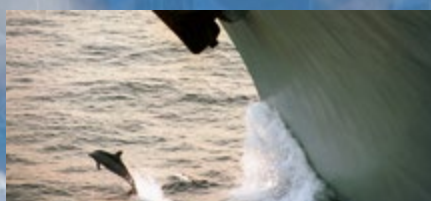
C'est le développement de l'action envers les jeunes. Le Conseil d'Administration de l'ACOMAR s'est pleinement prononcé pour cela. Faire découvrir aux jeunes le monde et les enjeux maritimes en général, les missions de la Marine nationale au profit de la nation, c'est un véritable enjeu culturel, une des bases de l'esprit de défense indispensable au lien entre la société civile et les forces armées.

Nous sommes là où l'action des marins réservistes présente un intérêt pour les besoins de notre nation.



ACOMAR
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or
CS 40300 - 94114 Arcueil Cedex
www.acomar.org

JML-2020 - photosMarines nationales



11 Sections
12 Représentations Départementales en France et Outre-mer

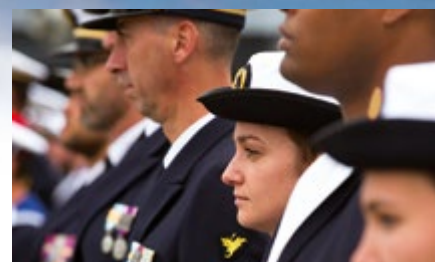


ASSOCIATION D'INTÉRÊT NATIONAL
Convention de Partenariat avec la Marine nationale
Affiliée à la Flamme



Association Centrale d'Officiers-mariniers et de MARINS de Réserve

Fondée le 11 avril 1932
Titulaire de la médaille d'Or du Mérite Civique
Président d'Honneur :
Monsieur le Chef d'État-major de la Marine



Une devise :
S'UNIR POUR SERVIR
www.acomar.org



Nos activités :

- 1 Réfléchir et contribuer aux évolutions de la Marine nationale.
- 2 Promouvoir son image ainsi que son rayonnement parmi nos concitoyens.
- 3 Contribuer et développer les liens entre la société civile et les Forces Armées en valorisant l'esprit de défense.
- 4 Accroître le devoir de mémoire auprès des jeunes générations.
- 5 Privilégier et dynamiser les liens inter-générationnels.
- 6 Contribuer à l'information du public.
- 7 Sensibiliser les Français aux enjeux d'une politique maritime et navale.
- 8 Animer les réseaux nationaux et locaux de la Marine nationale.
- 9 Contribuer au recrutement de l'ACOMAR et des Préparations Militaires Marine.
- 10 Retrouver nos compagnons de bord dans une ambiance conviviale.

- Vous avez fait carrière ou vous avez eu un engagement dans la Marine.
- Vous êtes ou avez été Réserviste opérationnel ou citoyen dans la Marine.
- Vous êtes issu(e) d'une Préparation Militaire Marine (PMM) ou d'une autre formation maritime.
- Vous continuez à vous intéresser à la Marine nationale.
- Vous êtes volontaire pour servir dans la réserve opérationnelle ou citoyenne.
- Vous êtes sympathisant(e), ami(e) ou enfants de ces femmes et de ces hommes qui ont servi toutes une carrière ou seulement la durée de leur service national dans la Marine.



L'Association Centrale d'Officiers Mariniers et de MARINS de Réserve (ACOMAR) est votre association.

Vous y trouverez l'ambiance et la solidarité des femmes et des hommes qui vivent l'action en continuant de servir la réserve, la Marine et la Nation.

« Ne restez pas dans l'isolement ! » Votre devoir et votre intérêt sont de vous joindre à ceux qui œuvrent au sein de l'ACOMAR ».

Demande d'adhésion

Je souhaite adhérer à l'Association Centrale d'Officiers Mariniers et de MARINS de la Réserve et être dirigé(e) vers la section la plus proche de mon domicile.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone domicile :

Mobile :

E-mail :

Grade dans la réserve :

Spécialité :

Matricule Marine :

Âge :

Je souhaite recevoir un dossier d'inscription à la
Section ou représentation
ACOMAR ci-dessous

Coupon à compléter et à renvoyer par courrier ou
par mail à :

Adresse

**Vous êtes Officier-Marinier, Quartier-Maître
ou Matelot de réserve,
vous êtes issu(e) d'une Préparation Militaire Marine
ou d'une autre formation maritime.**

Vous êtes ou avez été réserviste de toutes spécialités.

Vous avez suivi une Préparation Militaire Marine ou une spécialisation.

Vous continuez à vous intéresser à la Marine et à développer l'esprit de défense.

Vous êtes volontaire pour servir dans la Réserve.

Vous souhaitez que votre dossier de réserviste soit suivi.

*Vous êtes sympathisant(e) - amis, parents, enfants - de ces hommes et femmes
qui ont servi toute une carrière ou seulement la durée
de leur service national dans la Marine.*

Vous serez prochainement dégagé(e) de votre service actif.

Une autre carrière vous attend dans le civil.

**L'Association Centrale d'Officiers-mariniers et de MARins
de Réserve (ACOMAR) est votre association.**

**Vous y retrouverez l'ambiance et la solidarité des hommes et
des femmes qui vivent l'action en continuant de servir,
la Réserve, la Marine et la Nation.**

Pour tous renseignements, écrire à :

Monsieur le Président National de l'ACOMAR

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40300 – 94114 Arcueil Cedex

***Il vous orientera, quelle que soit votre situation géographique,
vers l'une des sections qui couvre le territoire national et les départements d'outre-mer.***

DEMANDE D'ADHÉSION

*Je souhaite adhérer à l'Association Centrale d'Officiers-mariniers et de MARins de Réserve
et être dirigé(e) vers la section la plus proche de mon domicile.*

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone : Fax : Mail :

Grade dans la réserve : Âge :

À : le :

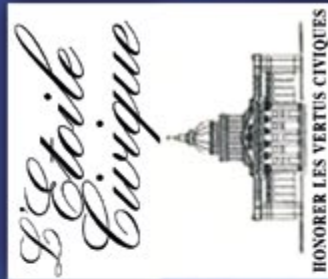
Signature :



ACOMAR



NOS PARTENAIRES



Association d'intérêt général
Affiliée à La FLAMME

PRÉSIDENT D'HONNEUR
Monsieur le Chef d'Etat-Major de la Marine

Fondée le 11 Avril 1932 - Régie par la loi du juillet 1901
Membre du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRМ)
Membre du Comité de Liaison des Associations de la Marine (CLIAMA)
Membre de la Commission Armées-Jeunesse
Partenaire de la Réserve Citoyenne
Partenaire de l'Association Civisme Défense Armées Nations (Ci.D.A.N)
Signataire d'une convention de partenariat avec la Marine Nationale
Signataire d'une convention de partenariat avec l'ONAC
Titulaire de la Médaille d'Or du Mérite Civique
Signataire d'une convention de partenariat avec le Souvenir Français
Signataire d'une convention de partenariat avec la Fédération des Clubs de la Défense

Association Centrale d'Officiers-mariniers et de MARINS de Réserve



16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or
CS 40300 – 94114 Arcueil Cedex
Tél. : +33(0) 171 360 417

acomar.association@sfr.fr
www.acomar.org
Copyright © Document ACOMAR National 2016